



EDITO

Sortir, s'en sortir et en sortir !

A l'heure d'écrire ces lignes, les terrasses sont ouvertes, « le Plan Été » semble à portée de main... Nous pouvons petit à petit *sortir*, regagner progressivement ce terrain que nous avons perdu.

Espérons qu'à l'heure où vous les lirez, les choses auront continué et continueront en ce sens.

Espérons que chacun pourra *s'en sortir*, reprendre son souffle après les efforts colossaux fournis et les épreuves traversées. *S'en sortir* en essayant de retrouver des repères dans sa vie privée et professionnelle.

Il faudra du temps pour que nous puissions *en sortir*. Dans les équipes, dans les relations avec parents et partenaires dont l'ONE, il s'agira de retrouver les équilibres fondamentaux.

Il sera aussi important de s'arrêter sur ce qui a été accompli, envers et contre-tout, dans ces circonstances de vie inédites. On ne soulignera jamais assez le travail réalisé pour maintenir le service quotidien aux familles et aux enfants, pour assumer les multiples tâches nouvelles (mesures sanitaires, près de 18.000 demandes d'aides COVID !), dans un contexte changeant et anxiogène.

Malgré tout cela, le secteur a trouvé la force et l'énergie de se mettre en projet pour entamer la mise en œuvre de la Réforme du secteur. Parmi ces avancées, nous relevons notamment :

Qu'à de rares exceptions près, les dossiers de transformation vers le modèle Crèche (ancienne réglementation), avec ou sans augmentation de capacité, ont tous été introduits (plus de 850) et sont, pour une large part, déjà achevés ou en cours de traitement.

Qu'il y a maintenant plus de 900 accueillant.e.s sous statut salarié, ce qui veut dire que tous les dossiers éligibles en 2020 ont été traités.

Que le nouveau Processus préparatoire, pour les candidats à l'ouverture d'un milieu d'accueil, a été mis en place et a pu être géré, en réunions virtuelles, avec un total de plus de 450 participants.

Que la digitalisation et la simplification des procédures administratives ont connu des avancées importantes. Notons, par exemple, le projet « Mon Equipe » qui regroupe les informations relatives au personnel et la gestion en ligne des subsides, dont la mise en œuvre pour les crèches est en cours depuis début avril.

Que le projet pilote pour la mise en œuvre des auto-évaluations et des Bilans de fonctionnement des milieux d'accueil vient d'être lancé...

Ceci étant, cela a été et reste difficile. Pour en sortir dans la durée, nous espérons que tous ces efforts pourront être poursuivis et soutenus, dans les mois et années à venir, au travers notamment de la mise en œuvre des orientations et moyens fixés par le nouveau Contrat de gestion 2021-2025 de l'ONE.

Nous vous remercions pour votre engagement et vous soutenons dans la dynamique de changement au bénéfice des familles et des enfants accueillis.

Eddy GILSON
Département Accueil ONE
Responsable de la Direction Appui & Conseil

N°42 / 2021

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 2-6

- Accueillir les émotions des tout-petits

ZOOM SUR... P. 7-14

- Familiarisation et nouveaux contrats d'accueil

SANTÉ P. 11-16

- Un vaccin, ça se conserve au frais !

SANTÉ ENVIRONNEMENT P. 17-20

- Boire, c'est important !
Quelle eau choisir ?

ENVIRONNEMENT P. 21-25

- « L'Air de rien, changeons d'air ! » De l'air nouveau dans les locaux !

JURIDIQUE P. 26-27

- Piscine, bassin...avec précautions en milieu d'accueil !

ACTUALITÉ P. 28

- Vers une meilleure approche des profils de fonction au sein des milieux d'accueil de la petite enfance...

RECETTE P. 29-31

- Petites sauces saines pour les repas des enfants de plus de 18 mois

À ÉPINGLER P. 31-35

- Résultats de la Recherche sur l'investissement des espaces extérieurs
- Raconte-moi un livre...
Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil
- Un nouveau site : Parentalité.be !
- Une nouvelle brochure du service Éducation à la Santé :
« Petit frère, petite sœur »
- L'entretien d'évolution :
une démarche qui vous aide à progresser



ACCUEILLIR LES ÉMOTIONS DES TOUT-PETITS

Dès le début de sa vie, le tout-petit ressent différentes sensations et émotions. Le jeune enfant au travers de son corps, de ses pleurs, de ses mimiques, de son regard/de son (sou)rire, communique également avec son entourage.

Le jeune enfant est extrêmement dépendant des adultes pour survivre. Pour assurer ses moindres besoins (nourriture, sommeil, déplacement...), il doit intéresser le ou les adultes qui l'entoure(nt).

Au travers de ses pleurs et des mouvements involontaires, il initie un premier mode de communication. Pleurer pour le jeune enfant est une réaction biologique d'appel à l'adulte. C'est le seul mode de communication pour relier le bébé à ses parents quand ils sont à distance. Le bébé apprend vite que ses émissions sonores sont un moyen puissant pour agir sur autrui. Par la suite, d'autres manifestations (sourires, grimaces, bruits/babillages, déplacements...) lui permettront d'exprimer son bien-être ou son mal-être, tout en laissant une place prépondérante aux pleurs.

Pleurer de faim, de sommeil... et de souffrance peut-être mais cette émotion relève le plus souvent de la séparation avec son parent, de l'isolement. Tous les petits mammifères ont un « cri de détresse à la séparation » qui s'apaise dès que le contact physique avec la mère est rétabli.



Savez-vous que ?

Les pleurs du nouveau-né se situent dans une zone auditive très sensible (...) l'intensité des pleurs se place entre celle d'une rue très fréquentée et celle d'un lion qui rugit à quelques mètres¹.

Chez l'être humain, il est constaté que les pleurs augmentent pendant les 2 premiers mois de vie puis se calment progressivement au cours du troisième mois.

La quantité de pleurs peut varier d'un enfant à l'autre. Le profil des courbes est sensiblement le même dans toutes les cultures mais la variation peut être plus grande, qu'il s'agisse d'un « petit » ou d'un « gros pleureur ». Les chercheurs ont découvert des « courbes de détresse » similaires chez différentes espèces de mammifères (cochons d'inde, rats, chimpanzés...).

Dans des études réalisées chez les petits animaux, il est prouvé que le niveau de stress et de cris des premiers temps conditionne le nombre de récepteurs à cortisol dans l'hippocampe et programme la capacité ultérieure du petit à gérer ses stress dans la vie adulte... *Mieux vaut calmer les bébés notamment en les prenant dans les bras, en les câlinant, en les berçant. Grâce à la tendresse de ses gestes, à la chaleur de son regard, le ton de la voix, les mots, l'adulte peut rassurer l'enfant².*

Les pleurs continuent par la suite d'être un signal -volontaire ou non- pour les autres, indiquant une difficulté et un appel à l'aide : pleurs de colères, pleurs de tensions, de tristesse, de peur, pleurs à la suite d'une émotion débordante... pleurs de frustration (à la perte d'un jouet, à la suite d'une limite posée par l'adulte), pleurer parce que son parent (base de sécurité) est parti... pleurer de rire, pleurer parce qu'on est fatigué... Ce mode de communication n'est pas le propre des jeunes enfants, les adultes y sont également coutumiers.

PLEURER DE SE SENTIR SEUL

Le bébé a peur des autres mais il réagit aussi dès qu'on le laisse seul dans une pièce ou dans son parc pour jouer.

¹ ISRAËL, J., (2014) Bébé, dis-moi pourquoi tu pleures, Toulouse : ERES, p. 57

² Id.

À partir de 6-8 mois, quand l'adulte le quitte précipitamment, il se met à pleurer... il est parfaitement conscient de l'absence de sa maman ou de la personne qui s'occupe de lui, alors qu'auparavant, il pouvait rester seul pendant un long moment.

i *Rendez-vous dans un prochain Flash Accueil pour en savoir plus sur l'accompagnement des pleurs du jeune enfant.*



Naïm (18 mois) est en train de jouer avec des petits personnages et il est très concentré... Soudain, un grand bruit se fait entendre... Naïm sursaute et se met à pleurer. L'accueillante lui dit : « Oh, tu as été aussi surpris par le grand bruit qu'a fait l'avion, il est parti maintenant... » Elle s'approche de lui, s'accroupit et lui caresse le visage. Il la regarde, cesse de pleurer et esquisse un sourire... « Tu veux venir faire un câlin ? » (Le petit se blottit dans les bras). « L'avion, il a fait un gros « boum » et toi et moi nous avons eu un peu peur mais maintenant il est parti »... deux minutes plus tard, le petit se lève et reprend son jeu avec les personnages.

LES YEUX DANS LES YEUX

Dès la naissance, le jeune enfant est programmé pour s'intéresser au visage humain. « Mère et bébé commencent par se regarder, s'envisager plutôt que se dévisager, puis entrent en interaction quand chaque partenaire semble y être disposé »³. Le jeune enfant se découvre dans le visage de l'autre... la réaction du sourire de l'adulte déclenche le sourire de l'enfant.

L'être humain est le seul mammifère qui regarde dans les yeux sans pour autant que cela soit perçu comme une conduite menaçante.

Le bébé regarde intensément l'adulte qui le regarde lui-même créant ainsi une boucle d'interaction. Toutefois, la capacité à maintenir ce regard « les yeux dans les yeux » est limitée dans le temps pour le jeune enfant. Il a parfois besoin de quitter l'interaction.



Savez-vous que ?

Quand vous passez la langue à un bébé, le bébé vous répond en passant la langue ? Idem pour le sourire, le bâillement.

Au début des années 1990, Giacomo RIZZOLATTI, médecin et biologiste, travaille sur le système moteur du singe. Il observe que certains neurones du cerveau du singe⁴ déchargent/ont une activité électrique alors même que le singe n'est pas en train d'agir lui-même et qu'il se contente d'être spectateur de l'action des autres, il s'imagine cette action. C'est ainsi que les neurones miroirs ont été découverts : « que l'on soit l'acteur d'une action ou son simple observateur, nous avons dans notre cerveau, une représentation de cet acte. »



Les neurones miroirs créent un lien entre les individus puisqu'ils permettent une représentation de l'action de l'autre⁵... d'autres recherches ont montré que ces neurones miroirs interviennent dans le processus de l'empathie, clé des relations sociales coopératives. Par la reconnaissance des émotions, ils créent un lien fort entre intention et émotion.



³ BACHELLOT, M.-S., MARCELLI D., Le dialogue tonico-émotionnel et ses développements, in revue « Enfances et Psy » N°49, ERES, 2010

⁴ « Chez l'être humain, les preuves en faveur de l'existence d'un « système miroir » ont d'abord été fournies par les recherches neuro-physiologiques et par les études d'imagerie cérébrale. Le système miroir, chez l'homme, serait comparable à celui du singe. Il peut être localisé dans l'aire de Broca, ainsi que dans de larges parties du cortex prémoteur et du lobe pariétal inférieur (RIZZOLATTI, SINIGAGLIA, 2008) » cité dans GUILLAIN, A. & PRY, R. (2012). D'un miroir l'autre. Fonction posturale et neurones miroirs. Bulletin de psychologie, 2(2), 115-127.

⁵ CYRULNIK, B.(sous la dir.), (2015) Comment fonctionnent nos émotions, sciences et psy : Ph. DUVAL

DE LA SURPRISE



JEUX DE DOIGTS

Victoria a 6 mois... lors d'un moment de change, la maman improvise un jeu de doigts (une petite bête qui monte qui monte qui monte...). Victoria connaît ce jeu et semble apprécier ce moment, elle est attentive, elle sourit elle regarde intensément sa maman, elle sait que bientôt le chatouillis va arriver, déjà elle semble s'y préparer mais la maman de Victoria aime surprendre sa fille et fait attendre un petit peu plus le moment ou encore, choisit de la chatouiller de l'autre côté du visage par rapport aux fous précédentes... Victoria rit avec intensité, elle en perd presque son souffle. Sa maman lui caresse doucement le bras et Victoria s'apaise.

Au départ, la mère imite l'enfant, puis l'introduit dans le jeu, l'aide à prendre son tour dans les échanges. Les jeux de coucou-caché constituent un bon exemple de ce mécanisme. Ces séquences imitatives se déroulent souvent dans des situations spécifiques caractérisées par une intention, une série de procédures routinières et un but.

L'adulte qui accompagne l'enfant dans les moments de vie a peut-être des gestes doux, agités, rapides, lents, hésitants, énervés. Ces différentes variations, ainsi que les éléments de contexte de celles-ci (bruits, température, modalités de la voix...), sont ressentis par le tout-petit, comme des sensations qui constituent progressivement son monde intérieur. Elles peuvent créer un sentiment de bien-être, d'apaisement ou au contraire, être ressenties comme des agressions.

Ces différentes situations initiées par l'adulte mais aussi, les mouvements propres de l'enfant, les sensations internes génèrent des émotions.

« DE L'ÉMOTION »

L'émotion est une réaction spontanée et corporelle par rapport à une situation induite de l'extérieur (bruit, évitement d'un accident) ou de l'intérieur (frustration...) de l'individu. Elle se manifeste par une interruption brusque dans le cours des activités. Elle a une durée limitée dans le temps et mobilise des réactions physiologiques (accélération des battements cardiaques, sueurs, difficultés respiratoires...). Des réactions corporelles peuvent être également observées (visage crispé, agitation des mains, cris éventuels...). A la suite de l'émotion, toute une série de processus mentaux se développent et interviennent dans la perception de la situation et participent à sa transformation dans la mémoire.

Les émotions affectent de manière importante la perception du monde, la manière dont nous nous exprimons, les raisonnements intellectuels et les processus d'apprentissage.

Le psychologue et anthropologue Paul EKMAN distingue 6 émotions de base : la joie, la colère, le dégoût, la peur, la surprise, la tristesse.... Puis, dans des travaux ultérieurs (1990), il en ajoute quelques-unes considérées comme des émotions secondaires dont l'amusement, la satisfaction, la gêne, l'excitation, la culpabilité, la fierté dans la réussite, le soulagement, le plaisir sensoriel, la honte et le mépris.

Pour un bébé, il est difficile d'attendre quand il a faim, il pleure quand il est fatigué, puis il ne veut pas partager son jouet avec un autre enfant, il veut avoir tout, tout de suite et rien que pour lui. Pour beaucoup d'enfants plus grands qui sont (...) entourés d'adultes, la présence de nombreux enfants signifie des expériences toutes nouvelles : un enfant vient et leur arrache leur petite voiture, marche dans leur construction de lego, court tellement vite qu'il les renverse presque. Les autres enfants sont pour eux imprévisibles et parfois menaçants. Les enfants doivent ainsi apprendre à « faire avec », apprendre à s'insérer dans un groupe d'enfants (...)⁶

Une de nos aspirations les plus puissantes, adultes comme enfants, est celle d'être compris par une personne que nous aimons. Ce besoin d'être compris fait partie de ce qui nous rend humains. Quand nos sentiments sont reconnus, nous savons que nous ne sommes pas seuls. Cette compréhension aide à développer l'esprit et la conscience de soi de l'enfant petit. Quand ceux qui s'occupent de lui peuvent refléter ce qu'il vit, il apprend à reconnaître et à gérer (très progressivement⁷) ses émotions, à avoir les idées plus claires et à s'adapter à son monde social complexe⁸.

À QUOI SERVENT LES ÉMOTIONS ?

Elles ont une **fonction adaptative** : par exemple la peur et la colère créent un stress maximal dans le corps... tous les sens sont mis en alerte de façon à pouvoir fuir ou agresser.

La joie et la tristesse ont une **fonction affiliative** : le rire, le sourire permettent de se sentir reconnu, d'être inclus dans le groupe, de partager un moment intense. La tristesse permet de partager sa difficulté et d'obtenir des comportements de soutien. La surprise permet de marquer l'étonnement et crée une occasion de communiquer avec les autres.

Dans l'histoire humaine, le dégoût a permis de se protéger des denrées non comestibles.

Les émotions jouent un rôle important dans la communication entre les individus ; elles sont également une indication d'une pensée intérieure naissante... ressentir une émotion nous indique notre état intérieur.

⁶ ZOGMAL, M., (2008) T'es un enfant à caprices, les stratégies défensives du métier d'éducatrice du jeune enfant, Université de Genève – Cahier N°119 section sciences de l'éducation, pp.87-88

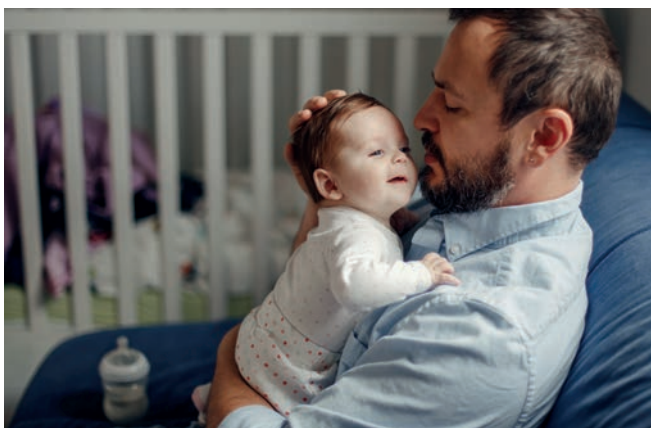
⁷ Note de la rédaction

⁸ GOLD, C., (2014), p.22

DE QUELLES MANIÈRES ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LA DÉCOUVERTE DE SES ÉMOTIONS ?

Ce dont l'enfant a le plus besoin, c'est que vous reconnaissiez son expérience, lui manifestiez de l'empathie et l'aidiez à contenir ses émotions fortes⁹.

- La première façon de prendre en compte les émotions du jeune enfant consiste à répondre aux besoins qui s'expriment et qui sont interprétés par l'adulte.
- Parce qu'elles sont une base de sécurité, les figures d'attachement jouent aussi un grand rôle de contenance des émotions, de « pare-excitation » du tout-petit. Le jeune enfant peut, en effet, être dévasté par son émotion, il n'est pas encore capable de « prendre le dessus », de se raisonner.
- Le non verbal continue à être tout au long de la vie une dimension importante de la relation : *l'intention de l'autre est-elle positive, non menaçante ?* Les réactions de l'adulte sont très fortement ressenties par le jeune enfant... Il semble être une vraie « éponge émotionnelle » : il ressent la difficulté, l'inquiétude de sa figure d'attachement ou sa joie, sa surprise.



Savez-vous que ?

Vers 5-7 mois, le bébé parvient à reconnaître, visuellement ou auditivement, les émotions de base (voir ci-avant). Vers 6-8 mois, il est capable de les catégoriser, c'est-à-dire extraire une expression émotionnelle commune quel que soit le visage. Dès l'âge de 2 ans, l'enfant est capable d'une première catégorisation verbale de certaines émotions de base, en particulier les émotions positives (agréable/plaisant, c'est bon) et négatives (désagréable/déplaisant, ce n'est pas bon). Plus il grandit, plus les catégorisations s'affinent. L'identification verbale de la surprise, du dégoût se fera plus tard entre 6 et 10 ans¹⁰.

ACCOMPAGNER LES ÉMOTIONS DE L'ENFANT ET SOUTENIR SA CONSCIENCE DE LUI-MÊME

L'ADULTE EST UN MODÈLE RELATIONNEL

Les adultes sont eux-mêmes confrontés à différentes émotions. Comment les expriment-ils ? Avec force, avec sérénité, avec distance ? Un enfant imite les attitudes des personnes qu'il côtoie régulièrement et dès lors, les habitudes, les manières de faire se retrouvent directement dans son répertoire comportemental. Il est évident que la manière de s'autoréguler sur le plan émotionnel sera en partie le fruit de l'imitation de l'adulte.

PORTER PSYCHIQUEMENT

« Porter psychiquement un enfant implique en premier lieu de comprendre son comportement en le rapportant à son niveau de développement. (...) »

Les recherches actuelles au croisement de la théorie de l'attachement, de la psychologie du développement, de la génétique comportementale et des neurosciences montrent que, quand on peut considérer l'expérience de l'enfant de son point de vue à lui, on l'aide à réguler ses émotions, à résoudre ses problèmes et à s'adapter à un monde social complexe. Ceux qui ont développé cette approche parlent de « porter en pensée la pensée d'un enfant. »¹¹

La deuxième composante concerne l'empathie manifestée par l'adulte. Plus complexe que la compréhension intellectuelle, il implique à la fois de savoir mentalement et de sentir physiquement ce qu'éprouve une autre personne.

Si vous avez de l'empathie pour les sentiments de l'enfant, vous pouvez reconnaître son expérience et la lui renvoyer en miroir de manière à lui montrer que, si vous savez ce qu'il ressent, toutefois son sentiment à lui est différent du vôtre. Cette compréhension empathique aide un enfant à prendre possession de son expérience émotionnelle et à développer la conscience de sa propre pensée (...)»¹²

Clé des relations sociales coopératives, l'empathie dans les relations humaines, a deux grands rôles : le premier consiste à fournir des informations sur les actions d'autrui (menace, aide...) et le second, à servir de base aux comportements pro-sociaux de coopération, de solidarité et d'altruisme.

Porter psychiquement un enfant signifie aussi contenir et réguler des émotions difficiles. Adopter une discipline qui consiste à accepter son ressenti mais en posant des limites à son comportement permet à l'enfant d'apprendre à gérer des émotions difficiles. A cette condition, il se sent en sécurité, protégé contre l'intensité de ses sentiments et de ses désirs.¹³

PARLER, JOUER LES ÉMOTIONS

Accepter que le monde intérieur de l'enfant ne soit pas le même que le nôtre : il s'agit de décrire ce que l'on perçoit de l'émotion vécue par l'enfant : *« Tu sembles inquiet. Je le vois à tes froncements de sourcils... » « Tu as réussi à..., tu as l'air joyeux... »* Il s'agit ici d'accueillir, de décrire et de nommer les émotions.

⁹ GOLD, C., (2014), p. 24

¹⁰ GENTAZ, E., DENERVAUD, S., VANNETZEL, L. (2016) La vie secrète des enfants, Paris : O. JACOB, pp. 20-21.

¹¹ GOLD, C., (2014), p.25

¹² Id. pp. 26-27

¹³ Id.



Le langage joue un rôle important dans la capacité à réguler ses émotions, notamment parce qu'il permet de formuler son vécu, son éprouvé. Mais bien avant de pouvoir exprimer avec ses propres mots, les adultes (parents et *caregivers*¹⁴) reflètent sur leur visage et au travers de leur voix l'expérience du tout-petit. Ils peuvent aussi lui expliquer ce qu'il ressent. « *Le soin que l'on prend à raconter à un enfant son expérience, par exemple à dire calmement « je comprends que tu sois très en colère que nous ne puissions pas acheter de beignet mais nous rentrons déjeuner à la maison » joue un rôle très important dans son apprentissage des sentiments, leur compréhension et la régulation des émotions qui vont avec* »¹⁵.

La littérature de jeunesse explore de manière abondante de nombreuses émotions et les enfants ne s'y trompent pas : certains livres sont lus et relus car ils les aident sans aucun doute à développer des mots, à s'identifier aux héros, à développer de nouvelles stratégies. Le recours à la fiction, aux histoires est un puissant moteur pour les adultes aussi...

Les jeux de faire semblant contribuent pour l'enfant à soutenir son apprentissage de la régulation émotionnelle : en rejouant des scènes vécues, l'enfant transforme son expérience, se plaçant dans un autre rôle que le sien, expérimentant le point de vue de l'autre. L'évolution cognitive (en lien avec son niveau de langage), les jeux de faire semblant permettront à l'enfant, pas à pas, d'apprendre à réguler ses émotions.



Jeanne (3 ans) gronde sa poupée comme sa maman l'a fait il n'y a pas longtemps à son égard. Parfois elle hausse le ton auprès de ses poupées et imite l'institutrice face aux enfants « maintenant, on met sa langue en poche et on se tait ».

L'ADULTE ET L'EFFET DE SES PROPRES ÉMOTIONS

*L'émotion de l'enfant peut être influencée par celle de l'adulte qui a établi un lien avec lui et qui lui porte attention. L'accompagnement de l'enfant passe aussi par l'attitude de l'adulte : calme, sûre et prévisible*¹⁶.

Il est dès lors important de faire attention aux émotions et projections de l'adulte.

Exemples :

- Quand l'adulte n'apprécie pas un légume, il est important de ne pas projeter son dégoût sur les enfants. Les recettes gagnent à être changées et les goûts évoluent au gré des différentes expériences de chacun.
- Les araignées, les escargots, les vers de terre : « ce n'est pas sale ou dégoûtant », ce sont aussi des merveilleuses sources de découvertes avec les enfants.

AUTORÉGULATION ET ATTITUDES DE L'ADULTE

Pour porter psychiquement un enfant, il est nécessaire que l'adulte soit en capacité de réguler ses propres sentiments. Cela lui permettra d'être présent/disponible pour l'enfant dans ses moments de détresse. Lorsque les émotions de l'enfant sont intenses, l'adulte devrait jouer un rôle de « pare-excitation », de filtre. C'est-à-dire offrir à l'enfant un « contenant » à l'intérieur duquel son expérience, ses besoins et désirs peuvent être accueillis, « travaillés » et contenus notamment quand il y a « débordement ». L'adulte disponible émotionnellement, repère les signes de débordement et peut assurer un accompagnement psychique par des gestes (par exemple prendre dans les bras), par une écoute, par des mots réconfortants (accepter l'expérience, lui donner un contour, chercher d'autres comportements...)

« Être capable de partager ses émotions est extrêmement important pour le développement affectif. Le partage d'émotions avec un enfant indique qu'un état affectif est compris. Plus particulièrement, le retour en miroir d'émotions positives et l'expérience de protection dans l'environnement familial précoce exercent une influence importante sur le développement affectif de l'enfant et sur l'émergence du sentiment de soi. » (OSOFISKY, 1992).

Laurence MARCHAL,
Directrice psychopédagogique



BIBLIOGRAPHIE

- GOLD, C., (2014) A l'écoute des émotions de l'enfant, chagrins, angoisses, colères et autres problèmes du quotidien, Paris : Albin MICHEL
- GOLSE, B, (2008), Du corps à la pensée, Paris : PUF
- LIEBERMANN, A., (1997), La vie émotionnelle du tout petit, Paris : O. JACOB
- LUMINET, O., (2002) Psychologie des émotions – confrontation et évitement, Bruxelles : De Boeck Université
- MARCELLI, D., (2006) La surprise, chatouille de l'âme, Paris : Albin MICHEL
- MARCELLI, D., (2006), Les yeux dans les yeux, l'énigme du regard, Paris : Albin MICHEL
- STERN, D. (2004), Journal d'un bébé, Paris : O. JACOB

¹⁴ Celui/celle qui procure les soins/l'attention nécessaire au jeune enfant... tant au niveau physique que psychique. Cela suppose de la personne la capacité à se représenter et ajuster ses interventions aux manifestations de l'enfant.

¹⁵ GOLD, C., (2014), 162-163

¹⁶ Repère 9 - Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même, in CAMUS, P., DETHIER, A., MARCHAL, L., PEREIRA, L., PETIT, P., PIRARD, F., (2009) A la rencontre des enfants, repères pour des pratiques d'accueil de qualité (II), Bruxelles : ONE



FAMILIARISATION ET NOUVEAUX CONTRATS D'ACCUEIL

Des temps de rencontre, pensés et réfléchis, pour une entrée de qualité en milieu d'accueil.

Nous connaissons l'importance de la période de familiarisation, cruciale pour le bien-être de l'enfant, du parent¹ et des professionnel(le)s².

Les premiers moments de rencontre d'un enfant dans son milieu d'accueil sont en effet l'occasion de tisser de nouveaux liens avec des professionnels, ce qui contribue à assurer sa sécurité psychique et physique, de se familiariser avec ce nouvel environnement (sonore, spatial, sensoriel...) et de faire connaissance avec les autres enfants accueillis. Au vu de l'importance de cette période et pour le bien-être de chacun, il est nécessaire que des temps soient pensés et réfléchis au cas par cas par le milieu d'accueil, en partenariat avec le parent. C'est d'ailleurs pour cela que le Gouvernement a officialisé la nécessité d'une période de familiarisation dans la réglementation de 2019.



Arrêté du 2 mai 2019³ - Art. 12 :

« Le pouvoir organisateur prévoit une période de familiarisation au cours de laquelle chaque enfant est accueilli, avant l'entrée en vigueur du contrat d'accueil, progressivement avec et sans ses parents en vue de faciliter la transition entre le milieu de vie et le milieu d'accueil. (...) »

QUE DISENT LES NOUVEAUX MODÈLES DE CONTRAT D'ACCUEIL ?

Les nouveaux modèles de contrat d'accueil élaborés par l'ONE précisent cette période, comme un temps nécessaire et préalable à l'entrée d'un enfant dans un nouveau milieu d'accueil.

Nous y retrouvons une base organisationnelle des moments de rencontres, scindés, idéalement, en minimum cinq périodes avec le parent et minimum cinq périodes progressivement sans le parent. Il importe de garder en tête que la familiarisation est bien loin d'être un dispositif « technique », elle est « un processus qui implique un investissement relationnel et professionnel important⁴ ».

Dès lors, **penser ces temps de rencontre avec l'enfant et son parent s'avère prioritaire pour soutenir ce processus de création de lien et de repères**. Ces moments prennent tout leur sens lorsqu'ils sont réfléchis en partenariat avec le parent.



- 1 Le terme « parent » désigne aussi toute(s) personne(s) signifiante(s) pour l'enfant et sera utilisé au singulier dans ce sens dans le texte.
- 2 Voir aussi Flash Accueil N°27 : « Préparer le premier accueil... la période de familiarisation » ONE 2016
- 3 Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s
- 4 Flash Accueil N°27



Témoignage de la crèche Atis et Watis à Evere.

« Des exemples on pourrait en donner beaucoup. Chaque situation montrerait que la familiarisation est importante mais ce qui en ressortirait aussi, c'est qu'elle est différente pour chacun. Il n'y a pas un schéma de familiarisation « testé et approuvé », c'est un ensemble de petites choses. La familiarisation commence dès la première rencontre avec la direction ou le personnel d'encadrement qui se montrera à l'écoute du parent, c'est une visite de la crèche et la rencontre de l'équipe, des accueillantes qui accueilleront l'enfant. C'est beaucoup de douceur et de patience, c'est être à l'écoute de chaque famille et pouvoir s'adapter à chaque situation. »

Ces moments d'arrêt permettent de poser les bases d'une relation de confiance entre les familles et les professionnels de l'accueil. L'enfant pourra alors se sentir en sécurité avec de nouveaux adultes faisant progressivement partie de ses figures éducatives et s'investir dans son activité, vivre de manière sereine les moments de repas, de sommeil...

LA FAMILIARISATION : QUAND ABORDER LE SUJET AVEC LE PARENT ?

La ligne du temps entre la naissance de bébé et son arrivée en milieu d'accueil est ponctuée d'étapes importantes. Son premier bain, son premier sourire, son premier biberon, ses premiers vaccins...



Le temps file ! Le parent ressent un flot d'émotions qui peuvent être contradictoires et est parfois surpris par la rapidité avec laquelle son bébé change et par la date d'entrée en milieu d'accueil qui arrive à grands pas ! Soudain, retour à la réalité, quand le parent reçoit le coup fil qui va confirmer la date d'entrée de son enfant en milieu d'accueil avec, parfois, la surprise du rappel de cette nécessaire familiarisation.

Le parent avait tout simplement oublié ou n'avait pas compris... Certains se disent « *mon bébé va en milieu d'accueil dans 3 semaines ! Ça va, on n'est pas pressé* ». D'autres profitent jusqu'au dernier moment de ces temps privilégiés avant de préférer une rupture nette. Certains n'ont tout simplement pas le temps, ne comprennent pas l'intérêt : « *mon enfant est facile, il s'adapte à tout* ».

Il est déterminant de rappeler au parent en quoi consiste cette étape pour qu'il ne perde pas de vue, qu'une fois bébé arrivé, elle est nécessaire pour apprendre à se connaître mutuellement. Ce n'est parfois pas si évident !



QUAND ET COMMENT ORGANISER LE PROCESSUS DE FAMILIARISATION ?

Avant l'entrée de l'enfant dans le milieu d'accueil, plusieurs moments, constituent des opportunités qui chacune permet de poser les bases de cette nécessaire relation de confiance entre parent et milieu d'accueil et de discuter de la période de familiarisation :

- La visite du milieu d'accueil.
- La confirmation de l'inscription et la signature du contrat.
- Enfin la naissance ! Un petit coup de fil du parent pour annoncer la nouvelle. Quelques semaines après la naissance, le(la) directeur(trice), l'accueillant(e) va reprendre contact, prendre des nouvelles, s'enquérir de l'évolution de l'enfant et rappeler le planning de familiarisation, plus ou moins 1 mois avant la date d'entrée.
- ...

LA FAMILIARISATION, PRÉALABLE À L'ENTRÉE DÉFINITIVE...



Le milieu d'accueil « prévoit cette période de familiarisation minimum dans les 15 jours qui précèdent l'entrée définitive de l'enfant, progressivement avec et sans son parent, en vue de faciliter la transition entre le milieu de vie et le milieu d'accueil⁵ ».

La création de liens et de repères prend du temps, en

⁵ Extrait du Modèle de contrat d'accueil élaboré par l'ONE. En ligne : <https://www.one.be/professionnel/milieux-daccueil/accueil-en-transition/nouveaux-modeles-one/>

particulier pour l'enfant qui a une notion du temps différente de celles des adultes.

« Pour se représenter la réalité, le jeune enfant, étant donné son immaturité, a besoin de la vivre un certain nombre de fois. Il est dès lors nécessaire que les expériences soient répétées. Cette répétition permettra de construire le lien avec le professionnel, l'attachement se construisant dans la récurrence mais aussi, de comprendre que le parent qui part, reviendra car l'enfant aura pu l'expérimenter à plusieurs reprises. Aussi, chaque jeune enfant aura besoin d'un temps qui lui est propre pour intégrer ces nouvelles situations de vie, impliquant des enjeux vitaux pour lui. Ce temps est propre à chaque enfant et dès lors variable d'un enfant à l'autre. »⁶

Dans une idée de progressivité et de continuité, **il est important que le début de la période de familiarisation puisse précéder directement l'entrée en milieu d'accueil.**



À réfléchir...

Comment proposer et réfléchir une période de familiarisation qui tienne compte d'une temporalité adaptée à chaque enfant, son parent, les professionnels et les enfants déjà accueillis ?

Quand proposer la familiarisation et comment l'ajuster ? Comment l'anticiper et à quel moment en discuter avec le parent ?



DES MOMENTS AVEC ET SANS LE PARENT... QUELS ENJEUX ?

L'entrée en milieu d'accueil représente pour l'enfant un changement d'environnement et marque la séparation avec son parent. Il est important, lors de cette étape, de tenir compte des besoins de l'enfant, en particulier de son besoin de sécurité affective⁷. En effet, l'enfant aura besoin de tisser des liens significatifs avec le(la) professionnel(le) qui s'occupera plus particulièrement de lui, de bénéficier de continuité entre son milieu familial et le milieu d'accueil, de construire des repères stables (environnement, groupe d'enfants), etc. Pour ce faire, **les moments en présence du parent** sont essentiels.



Nous connaissons l'importance vitale pour l'enfant de l'existence d'un lien d'attachement de qualité avec un adulte. L'enfant tisse ce lien au départ avec son parent qui répond à ses besoins (figure d'attachement primaire). Le parent représente ainsi la base de sécurité sur laquelle l'enfant peut s'appuyer pour découvrir, sereinement et en sécurité, le nouvel environnement qu'est le milieu d'accueil et les nouvelles personnes qu'il va y rencontrer. C'est un des enjeux de la familiarisation.

Rappelons que l'enfant n'a pas le besoin de se séparer de son parent. Dès lors, mis dans ces conditions de séparation, il est indispensable que les adultes qui prennent soin de lui, soient conscients qu'il s'agit d'une période qui peut être très sensible et stressante pour l'enfant. Il est donc important que **l'environnement puisse s'adapter et les professionnels s'ajuster aux besoins et signaux de l'enfant et non à l'enfant de s'adapter.**

Pour que l'enfant se sente en sécurité dans le milieu d'accueil lorsqu'il se sépare de son parent, puis lors de l'absence de celui-ci, **il faudra qu'un lien d'attachement secondaire se tisse peu à peu avec le professionnel qui s'occupera plus particulièrement de lui.** Ce professionnel prendra alors le relais du parent, tout en sachant que l'un et l'autre occupent une place différente auprès de l'enfant. La construction de ce lien prend du temps⁸ et nécessite de la répétitivité. Si l'adulte est attentif à l'enfant, sensible à ses signaux et répond à ses besoins d'une manière fiable et chaleureuse, alors un lien de qualité pourra se développer entre eux.

⁶ Flash Accueil N°38 : « Des deux côtés du lien : l'attachement, un besoin vital pour l'enfant » ONE 2020

⁷ Flash Accueil N°27 : « Préparer le premier accueil... la période de familiarisation » ONE 2016

⁸ Les recherches ont mis en évidence qu'il faut environ 9 mois pour qu'un lien d'attachement se construise. Catherine GUEGEN « Pour une enfance heureuse » Robert LAFFONT - 2015



À réfléchir...

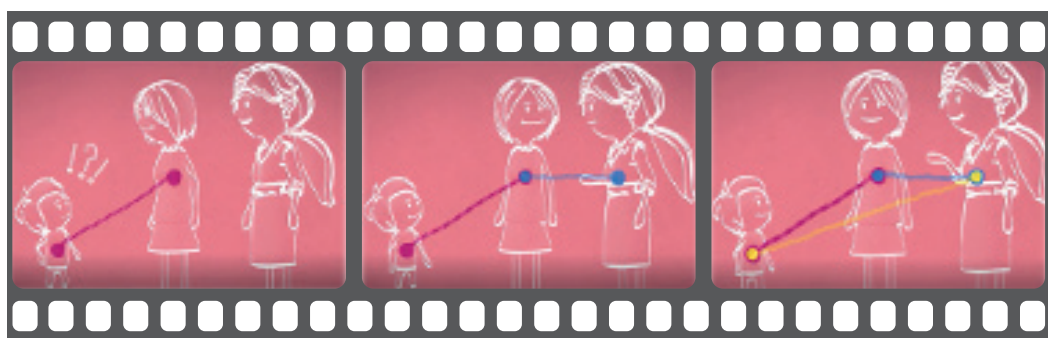
Dans les milieux d'accueil collectifs, comment veiller à la présence répétée d'un(e) même accueillant(e) pendant la période de familiarisation, permettant la construction du lien ? Comment s'organiser en équipe ? Et tout au long du séjour, cette personne prend-elle un rôle particulier ? Comment tisser du lien entre cet enfant et les collègues pour qu'ils puissent ensuite prendre le relais (lors de l'absence de cette personne ou lors des transitions, en fonction de l'organisation du milieu d'accueil...) ? L'enfant et son parent sont-ils présentés aux autres professionnel(le)s de la section ? À quel moment ?



La relation de confiance qui commence à se construire entre le professionnel et le parent soutient également la création du lien enfant – professionnel⁹. Reconnaître le parent, dans ses compétences et la connaissance qu'il a de son enfant, est essentiel. Le parent connaît ses habitudes, sa façon de manger, ce qui l'aide à se rassurer, à s'endormir... Ces premiers moments d'échange vont permettre de mieux connaître l'enfant pour répondre à ses besoins, de manière ajustée.

Cela contribuera à assurer une continuité milieu familial - milieu d'accueil et donc, à sécuriser l'enfant¹⁰.

Par ailleurs, ces moments permettent au parent de comprendre le projet d'accueil et sa mise en œuvre au quotidien : il voit comment l'accueillant prend soin des autres enfants. C'est aussi l'occasion de poser des questions sur le fonctionnement concret du milieu d'accueil.



EPEPE (production).

Dis-moi : Aider l'enfant à tisser un lien avec une nouvelle personne.

Capsule vidéo. En ligne :

<https://eduensemble.org/dis-moi-videos-pedagogiques/>

⁹ MANNI, G. (coord.). (2002). *Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité*. Bruxelles : Ed. ONE - Fonds Houtman

¹⁰ Flash Accueil N°40 : « *La continuité de l'accueil de l'enfant : une recherche d'équilibre au quotidien* » ONE 2020

Et quand le parent est présent avec son enfant dans l'espace de vie ?

Durant ces temps de présence du parent avec son enfant, il n'est pas toujours évident de savoir comment s'y prendre. *Faut-il être tout le temps à côté du parent ? Faut-il « meubler » la conversation de sujets en tout genre ?*

Nous vous proposons plutôt d'être vous-même et de permettre au parent de découvrir comment se passe la vie du milieu d'accueil au quotidien, avec ces moments de joie, d'encouragement des enfants, de réconfort et d'apaisement que les adultes offrent à chacun et parfois, un rappel du cadre que chaque professionnel met en place, de manière bienveillante.

Être présent dans la section permet au parent de découvrir l'envers du décor et par la suite, de mieux comprendre comment se passe la vie de son enfant dans le milieu d'accueil.

C'est l'occasion d'initier l'échange avec le parent pour répondre à ses interrogations et ses questionnements sur le fonctionnement du groupe de vie.

Par ailleurs, le parent, s'il le souhaite, peut vous montrer comment il s'y prend avec son enfant dans des moments privilégiés de relation. *Comment papa donne-t-il le biberon (tenue à bras, inclinaison du biberon, réaction durant le repas, comment prend-il son enfant pour la digestion...) ou une panade ?*



Une prochaine rencontre peut être l'occasion d'effectuer, à votre tour, un temps de soin et de demander au parent si vous avez bien observé la manière dont il soigne l'enfant. C'est pour vous l'occasion de vous assurer que vous êtes dans la continuité des pratiques familiales.

Certaines pratiques parentales, qui ne rencontrent pas tout à fait votre projet d'accueil, peuvent faire l'objet d'une réflexion avec une mise en

place d'une transition en douceur, de manière à assurer la sécurité de l'enfant (par exemple, le portage en écharpe). La valorisation de votre expérience et des choix réfléchis au sein de la collectivité peut être illustrée pour rassurer le parent quant au respect du bien-être de son enfant. Tel(le) un(e) équilibriste, vous devez faire preuve de souplesse pour que chaque enfant trouve dans votre milieu d'accueil des repères qui le sécurisent et lui permettent de s'investir dans la découverte de son corps, de son environnement et des autres enfants/adultes. Il s'agit bien de proposer une familiarisation la plus adaptée possible à chaque famille et chaque enfant.



DES MOMENTS PROGRESSIVEMENT SANS LE PARENT...

L'enfant et son parent sont-ils prêts ? Comment se passe la familiarisation pour eux ? Si nécessaire, peut-on proposer d'autres moments ? Que mettre en place comme professionnel(le) pour travailler le lien à l'enfant, le soutenir dans la construction de repères, pour le sécuriser ?

L'idée de progressivité exprimée ici est importante, ainsi que l'attention portée aux signaux de l'enfant et du parent. L'observation de la « danse » enfant-parent par le professionnel indique la progression de la séparation.

Il faut veiller à ce que les moments sans le parent ne soient pas vécus comme une rupture.

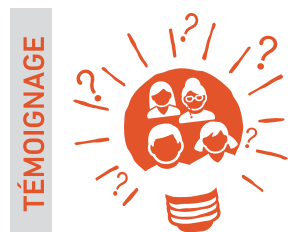
Comment pense-t-on ces moments, tenant compte du temps nécessaire à l'enfant et son parent pour se séparer progressivement ? Comment accompagner l'enfant, mettre des mots sur ce qui se passe : « papa/maman/ toute autre personne signifiante pour l'enfant s'en va mais il/elle reviendra/sera bientôt là... »

Dans ces tout premiers moments sans le parent, celui-ci peut rester à distance de son enfant dans une autre pièce par exemple pour que, si l'enfant manifeste des signaux d'inquiétudes, il puisse le rassurer. Petit à petit, l'enjeu est que le parent s'éloigne progressivement de son enfant, tout en veillant à ce que cela soit supportable pour l'enfant. Celui-ci sait que s'il en a besoin, son parent est là. C'est par la réponse systématique à ses besoins que le très jeune enfant acquiert une certaine sécurité intérieure et c'est sur base de celle-ci que la séparation sera moins stressante.

Le fait de réfléchir à de courts moments au début permet à l'enfant de faire progressivement l'expérience du parent qui s'en va mais qui revient peu après.

Il est ainsi intéressant de se demander comment rendre le parent présent pour l'enfant : un objet qui rappelle celui-ci, des photos... ? ¹¹

QUAND PLUSIEURS FAMILIARISATIONS SE DÉROULENT EN MÊME TEMPS...



Témoignage de la crèche Atis et Watis à Evere.

« La familiarisation, ça peut aussi être plus qu'une rencontre entre des parents, leur bébé et les puéricultrices, c'est aussi un climat et un temps de rencontre entre parents comme l'expliquent Mina et Dominique. Elles gardent toutes les deux un très bon souvenir de ces groupes qu'elles ont accueillis ensemble et où elles veillaient à ce que les parents se rencontrent. Ils venaient, se posaient sur les tapis avec leur bébé et pouvaient discuter entre eux. Cela donnait une ambiance très détendue, ce que les bébés ont ressenti. Par la suite, ce furent des groupes très soudés et les enfants prenaient plaisir à être à la crèche. »

LA FAMILIARISATION : À LA RENCONTRE DE LA DIVERSITÉ DES FAMILLES

Outre la séparation, le parent peut se sentir jugé de ne pas avoir les mêmes méthodes que le milieu d'accueil.

Qu'en est-il quand les modes de vie sont différents, que les cultures ne sont pas du tout les mêmes, que la langue est une barrière ? « Il s'agit de favoriser une identité singulière au départ d'appartenances multiples, en étant créatif et en construisant des ponts avec les cultures familiales et les différentes appartenances des enfants. »¹²

Ceci se joue dès le premier contact avec le parent, où la familiarisation démarre avec une quête d'informations, sans jugement, la recherche de ce qui fait la spécificité de l'enfant à accueillir.

Il ne s'agit pas uniquement de présenter le fonctionnement du milieu d'accueil mais bien d'être dans la continuité de ce qui se vit à la maison, dans une recherche commune du bien-être de l'enfant, dans ses différents lieux de vie.

TÉMOIGNAGE



Témoignage d'une accueillante d'enfants indépendante, en co-accueil. Province de Liège.

« La familiarisation du petit N. a été compliquée au début. Il refusait de dormir, la maman était irrégulière dans les rendez-vous pris, elle semblait ne pas nous faire confiance. Elle était vite sur la défensive quand on posait des questions, ne parlait pas beaucoup... jusqu'à ce qu'on comprenne, qu'à la maison, N. était en permanence dans les bras de quelqu'un : la maman, la tante, la grand-mère, parfois même dans ceux de sa grande sœur d'à peine 8 ans. La maman ne nous disait rien, nous ne comprenions pas pourquoi... avec le recul elle a avoué avoir eu peur qu'on lui dise que ce n'était pas bien, ses autres enfants n'ayant jamais été gardés autrement que par sa mère.

« Finalement, on a pris une écharpe de portage mais nous avons surtout demandé à la maman d'expliquer à N. qu'elle nous le confiait et qu'ici, il serait posé sur le tapis au fur et à mesure, que c'était bien aussi. A partir du moment où elle a vu qu'on faisait un pas vers elle, la situation s'est peu à peu débloquée... On a eu le sentiment de devoir familiariser la maman bien plus que le petit. »



11 Flash Accueil N°27 : « Préparer le premier accueil... la période de familiarisation » ONE 2016

12 L'art d'accueillir les différences, Yapaka.be, 01.2021



Témoignage d'une accueillante d'enfants indépendante, en co-accueil à Seraing. Province de Liège.

Chez une accueillante d'enfants indépendante sérésienne, un autre problème s'est posé :

« Lors des premières rencontres pendant la grossesse, c'est évidemment avec maman et papa que j'ai eu des échanges et contacts. Lors du premier rendez-vous de E., prévu en présence de son parent, c'est la « nona » qui était là. J'ai été surprise et embêtée : cette étape est importante aussi pour la compréhension du fonctionnement du milieu d'accueil et pose les bases de la collaboration future. La « nona » m'explique que sa belle-fille et son fils tiennent un restaurant, que c'est elle qui s'occupe du petit depuis sa naissance. De fait, elle était bien placée pour connaître cet enfant. Le problème s'est situé à un autre niveau puisque la « nona » questionnait beaucoup mes pratiques, expliquant que « de son temps, on faisait comme ci ou comme ça... ». J'ai compris à ce moment-là que je n'étais pas le problème mais qu'il s'agissait d'un souci entre belle-mère et belle-fille et de coutume d'éducation où, confier l'enfant à un étranger n'était pas accepté par la génération précédente. »

Cela suppose que le(la) professionnel(le) puisse entendre les raisons qui ont amené ce parent à confier son enfant et de comprendre les habitudes de la maison (tradition ? culture ? ou simplement moyen qui semble efficace dans l'expérience du parent ?) sans juger la famille, en s'interrogeant sur ses propres références.

UNE FAMILIARISATION EST-ELLE NÉCESSAIRE QUAND LA FRÉQUENTATION DU MILIEU D'ACCUEIL EST INTERROMPUE ?

Quand le milieu d'accueil ferme ses portes, il s'agit d'assurer la sécurité de l'enfant et une continuité de service aux familles.

Trois grands principes aident à réfléchir ce processus de familiarisation :

1. **L'anticipation** : prévoir tout ce qui peut l'être, les cas particuliers fréquents...
2. **La modularité** : adapter le processus aux signaux envoyés par l'enfant, le parent, les besoins de l'équipe...
3. **La progressivité** : laisser au parent et l'enfant le temps de se séparer d'abord pendant un court laps de temps puis de plus en plus longtemps... jusqu'à l'accueil proprement dit.

Durant l'été, certains milieux d'accueil ferment leurs portes pendant quelques semaines. Il arrive aussi qu'un(e) accueillant(e) soit en incapacité de travail...

Toutes ces situations (d'urgence, de dépannage, de remplacement...) nécessitent une réflexion sur base de ces trois principes. Si l'on ne peut pas toujours prévoir une interruption d'activité, comment réfléchir en amont à ce qui peut être mis en place ?

Pour assurer la continuité du service proposé aux familles, le milieu d'accueil peut avoir pris contact avec d'autres milieux d'accueil afin d'orienter le parent et son enfant vers une solution de « dépannage », si besoin. Dans ce cas, la mise en place d'un processus de familiarisation est importante. Cet accueil est à penser comme une transition. Les protagonistes, enfant, parent et professionnel(le)s ont besoin de se rencontrer pour avoir confiance l'un envers l'autre et se connaître à minima. Même si les moments en présence du parent seront peut-être réduits, il est important de garder en tête l'objectif : **permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et construire de nouveaux repères**. Sentir que son parent est confiant l'aidera également.



L'équipe, l'accueillant(e) et le parent peuvent anticiper ce qui pourrait faciliter l'accueil de l'enfant, en rédigeant par exemple, « une feuille de route » de ce qu'ils ont chacun observé comme élément sécurisant (quels jouets-jeux-rondes-albums... ?), ce que l'enfant apprécie particulièrement, le rituel de l'accueil ou de l'endormissement, les signaux pour annoncer le repas (une chanson, une histoire...). Ces informations pourraient être également mises dans le carnet de communication. Ces indicateurs participeront au bien-être de l'enfant.

Pour le parent, cette démarche permet de quitter son enfant sereinement. Pour le professionnel partenaire, il dispose d'une première connaissance de l'enfant. Cela peut éviter une journée « catastrophe » (il ne mange pas, il ne dort pas, l'enfant pleure sans savoir comment le consoler, il est hyper-agité...) ou une journée où l'enfant, en grande insécurité, s'efface de la vie du milieu d'accueil.



Témoignage de la crèche Atis et Watis à Evere.

« Lorsqu'on parle de familiarisation, je repense à toutes ces histoires qui nous montrent à quel point ce moment est important. Que l'enfant soit déjà allé dans une autre crèche avant d'arriver chez nous, que ce soit le 3^{ème} d'une fratrie à être accueilli par notre équipe, que ce soit un petit bébé de 3 mois ou un grand de 15 mois, chacun a son histoire et chacun vivra cette rencontre différemment.

Prenez par exemple Samy et Charlotte. Tous les deux ont commencé dans une autre crèche avant d'arriver chez nous. Pour Samy, ce fut facile, en quelques jours il s'était « familiarisé » à ce nouveau lieu, à ces nouveaux visages. Par contre, pour Charlotte, ce fut plus compliqué. Pourtant les parents nous assuraient que tout allait très bien dans l'autre crèche. Alors pourquoi avec nous n'était-ce pas pareil ? Dans ce cas, c'était une différence de pratique : nous pratiquons la motricité libre alors que dans la crèche précédente, ils installaient les bébés dans des sièges ergonomiques avec des tableaux d'activités face à l'enfant. La familiarisation lors de ces petites journées a été importante pour nous, pour comprendre cette petite fille et ainsi nous adapter. Comprendre et expliquer aux parents cette différence de pratique et ce que nous allions mettre en place nous a permis de créer une relation de confiance et les 2 années qui ont suivi se sont très bien déroulées. »

QUAND LE DIALOGUE EST COMPLIQUÉ...

Les contacts privilégiés avec l'ONE (Agent conseil, Coordinateur accueil), votre projet d'accueil, les référentiels psychopédagogiques et la législation sont des ressources pour soutenir le processus de familiarisation.



« Apprivoise-moi !

- Que faut-il faire ? dit le petit prince.

- Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. »

Le petit prince, Antoine de St Exupéry.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure « **La familiarisation** »
- Brochure Repères « **À la rencontre des familles** » : Préparer le 1^{er} accueil
- Air de Familles
 - « **Familiarisation en milieu d'accueil** »
 - « **Familiarisation ?** »
 - « **Accueil, Familiarisation ?** »

Nathalie VAN RAEMDONCK
Coordinatrice accueil (Bruxelles)

Isabelle PERRIGUEUR
Agent conseil (Liège)

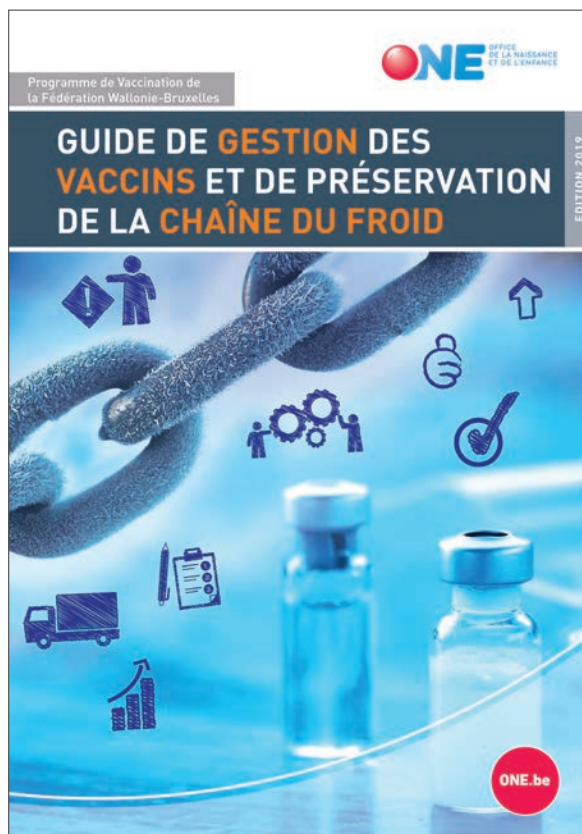
Virginie HOSPEL et Xavier GOOSSENS
Conseillers pédagogiques (Hainaut – Luxembourg)

Leslie LION
Support à la Direction Psychopédagogique



UN VACCIN, ÇA SE CONSERVE AU FRAIS !

En tant que gestionnaire du Programme de Vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ONE a édité un « Guide de Gestion des Vaccins et de Préservation de la Chaîne du Froid ».



Ce nouveau Guide vise à accompagner les professionnels qui sont amenés à accomplir une des missions importantes de l'Office : la vaccination.

L'efficacité d'un vaccin repose notamment sur le maintien de conditions optimales de conservation et de pratiques adéquates de manutention et de transport.

Un vaccin peut voir son efficacité en tout ou en partie altérée s'il est soumis à des températures trop élevées ou trop basses, ce qui entraîne potentiellement la nécessité de le jeter. En effet, la chaleur a tendance à rendre inactifs les vaccins (surtout les vaccins vivants atténués comme les vaccins RRO¹ ou le vaccin contre le rotavirus), tandis que toute congélation rend totalement inefficaces la plupart des vaccins.

Le non-respect des différentes normes et pratiques compromet ainsi la qualité du vaccin et implique plusieurs conséquences :

- Si une personne est vaccinée avec une dose de vaccin altérée par le froid ou la chaleur, elle sera moins bien protégée et peut contracter une maladie alors qu'elle est supposée être protégée. Dès lors, elle pourrait transmettre la maladie aux personnes qui ne sont pas immunisées.
- L'utilisation d'un vaccin qui a perdu en efficacité en raison des mauvaises conditions de conservation peut entraîner une perte de confiance de la part de la population et des professionnels quant au processus de vaccination en lui-même ou envers les institutions publiques qui les recommandent. Ainsi, ces mêmes personnes risquent de ne plus se vacciner à l'avenir.
- Un vaccin mal conservé doit être jeté et une nouvelle dose doit être utilisée. Par conséquent, une dose est gâchée et cela entraîne une hausse des coûts pour le Programme de Vaccination.

C'est pourquoi, ce guide a pour objectif de présenter les normes à respecter et les pratiques à observer en vue d'assurer une gestion efficace des vaccins et de les maintenir dans des conditions idéales de préservation.

LA CHAÎNE DU FROID, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Elle se définit comme l'ensemble des processus qui assurent le **maintien d'une température de sécurité comprise entre +2° et +8°C** lors du transport des vaccins et de leur entreposage, jusqu'à leur utilisation. L'ensemble des acteurs du circuit de distribution des vaccins sont responsables du maintien de la qualité des vaccins et donc, du respect de la chaîne du froid. Le professionnel de la santé qui administre un vaccin a, également, sa part de responsabilité puisqu'il doit assurer, au préalable, sa conservation, sa manipulation, voire son transport vers le centre de vaccination.



ET QUE FAIRE EN CAS DE RUPTURE DE LA CHAÎNE DU FROID ?

Une procédure détaillée et illustrée est présente dans le Guide.

Lorsque le stock de vaccins a subi une rupture de la chaîne du froid, l'ONE recommande de suivre la procédure décrite en page 22 du Guide :

1. Mise en quarantaine des vaccins impactés,
2. Déclaration de rupture de la chaîne du froid,
3. Évaluation par la Cellule Vaccination de l'ONE,
4. Retour à la normale en fonction de la recommandation de la Cellule Vaccination.



COMMENT CONSERVER LES VACCINS ?

De manière générale, dans toute structure qui stocke des vaccins, il est impératif de disposer d'un **frigo destiné exclusivement à la conservation des vaccins et médicaments**. Ce frigo doit être conçu pour **garantir le maintien d'une température comprise entre +2° et +8 °C** et doit être **équipé** d'un dispositif qui **enregistre les températures** minimales et maximales atteintes ou à défaut, une procédure de relevé manuel doit être mise en place.

i Éviter de fermer et d'ouvrir trop souvent le frigo permet de garantir une température constante.

Thermomètre avec enregistreur de données numériques (exemple)



Bon à savoir

Un autocollant ou tout autre système bien visible de tous permet d'attirer l'attention sur le fait que ce frigo ne peut être débranché.



Pour plus d'informations, un chapitre est complètement dédié à l'équipement et à la conservation des vaccins dans ce même guide, en page 13.

En cohérence avec ces recommandations, l'Office de la Naissance et de l'Enfance continue de munir les Consultations pour enfants d'équipements professionnels pour la conservation des vaccins et la surveillance des températures.

Pour les crèches subventionnées, c'est le Pouvoir Organisateur qui doit acheter ce frigo dédié uniquement à la conservation des vaccins. L'ONE subventionne, par milieu d'accueil, un subside maximal de 250€, via la demande de subsides et ce, lorsqu'une copie de la facture acquittée y est jointe.

Carla DA MOTA
Gestionnaire Communication
Département Accompagnement
Thérèse SONCK
Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)



BOIRE, C'EST IMPORTANT ! QUELLE EAU CHOISIR ?

Eau courante, eau filtrée, en carafe ou en bouteille : laquelle choisir en milieu d'accueil ?

En Belgique, l'**eau du robinet** est potable et peu onéreuse. Sa composition est strictement contrôlée d'un point de vue microbiologique et chimique et doit répondre à la Directive sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (98/83/CE) dont chaque région est responsable.

Dès le début de la diversification alimentaire, l'eau du robinet peut être consommée **comme eau de boisson** par le nourrisson. Ceci contribue à une alimentation plus durable et à une limitation des déchets, notamment par rapport à l'utilisation d'eau en bouteille.



Pour les vieilles bâtisses datant généralement d'avant 1960, **assurez-vous que les canalisations ne soient pas en plomb** au sein du bâtiment. Un processus est mis en place depuis plusieurs années pour changer les tuyauteries en plomb jusqu'à l'entrée des bâtiments. Pour les canalisations du bâtiment, cette tâche incombe au propriétaire.

QUELQUES RÈGLES D'UTILISATION

- Consommer uniquement de l'eau froide.
- Effectuer un temps de « purge » après quelques heures de non-utilisation, en laissant couler l'eau du robinet.
- Nettoyer régulièrement le robinet et son environnement immédiat.

NB : Une attention particulière doit être portée au « filtre » situé dans la tête du robinet. Dans la mesure du possible, dévissez cette partie afin de réaliser un nettoyage minutieux.



Savez-vous que ?

Faire bouillir l'eau du robinet ne présente aucun intérêt, étant donné que l'aspect microbiologique est contrôlé.



POURQUOI EST-IL RECOMMANDÉ D'UTILISER L'EAU EN BOUTEILLE POUR LA PRÉPARATION DES BIBERONS ?

La composition de l'eau en bouteille est stable chimiquement, les teneurs en minéraux sont indiquées sur l'étiquette. De plus, l'eau en bouteille est sûre d'un point de vue microbiologique, moyennant le respect des bonnes pratiques de stockage.

La **préparation des biberons en milieu d'accueil** sera réalisée avec de l'eau non gazeuse, en bouteille, dont la composition en résidus secs et minéraux ne dépasse pas les normes fixées par le Conseil Supérieur de la Santé (CSS)^{1,2} :

1. Pureté microbiologique élevée et constante
2. Résidus secs : ≤ 500 mg/l
3. Sodium (Na): ≤ 50 mg/l
4. Nitrates (NO_3): ≤ 25 mg/l
5. Nitrites (NO_2): $\leq 0,1$ mg/l
6. Fluor (F): ≤ 1 mg/l
7. Plomb : ≤ 10 $\mu\text{g/l}$
8. Calcium : ≤ 100 mg/l
9. Magnésium : ≤ 50 mg/l
10. Chlore : ≤ 250 mg/l
11. Sulfates : ≤ 140 mg/l
12. Sélénium : ≤ 12 $\mu\text{g/l}$

i Pour éviter tout risque pour la santé des enfants, dû à des migrations de substances des plastiques dans le lait, la recommandation de l'ONE est de privilégier les biberons en verre, matériau inerte. Les biberons sont généralement en verre renforcé, plus solide. Certains sont munis d'une gaine en silicone pour faciliter leur préhension.



BONNES PRATIQUES DE STOCKAGE

Les bouteilles d'eau seront stockées à l'abri de la chaleur et de la lumière. Une fois ouverte, la bouteille d'eau sera conservée au frigo à 4°C **durant maximum 48 à 72h**.

Le CSS ajoute, dans son avis de 2005, « *qu'en aucun cas, l'eau ne provienne de « fontaines réfrigérées » ou autres types de bornes ou conditionnements d'eau* ».

L'EAU DU ROBINET PEUT-ELLE ÊTRE UTILISÉE POUR LA PRÉPARATION DES BIBERONS ?

L'eau du robinet est potable³ mais ne respecte peut-être pas toujours et de manière fiable les critères fixés par le CSS pour la préparation des biberons. La quantité de minéraux contenue dans l'eau additionnée à celle de la poudre de lait infantile pourrait surcharger les reins des nourrissons, encore immatures et modifier la composition nutritionnelle du lait reconstitué. Son usage est donc déconseillé par l'ONE pour la reconstitution du lait en milieu d'accueil.

i Si vous souhaitez connaître votre fournisseur d'eau et la composition exacte de votre eau, rendez-vous sur www.Vivaqua.be pour Bruxelles-Capitale et www.aquawal.be pour la Wallonie.

LES ADOUCISSEURS

Certains milieux d'accueil font le choix d'installer sur leur canalisation un système d'adoucisseur dans le but de diminuer la quantité de calcaire présent dans l'eau. Le calcaire est composé d'ions de calcium et de magnésium qui peuvent, en grande quantité, encrasser les appareils électroménagers.

Il existe différents types d'adoucisseurs, dont le plus fréquent est **l'adoucisseur par résine échangeuse d'ions**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les ions de calcium et magnésium contenus dans l'eau vont être échangés par des ions de sodium. L'eau adoucie contiendra donc plus de sodium, dont la consommation est à limiter chez les nourrissons et enfants en bas-âge. En présence de cet adoucisseur, vérifiez qu'il soit branché sur l'eau chaude. Si c'est le cas, la composition de **l'eau froide ne sera pas altérée et pourra être bue**.

PEUT-ON DONNER L'EAU DU ROBINET À BOIRE AUX ENFANTS SI UN ADOUCISSEUR EST INSTALLÉ ?

S'il existe un circuit d'eau commun (froide et chaude) ou que le système est relié à l'eau froide, **sa consommation, comme eau de boisson, est déconseillée**.

1 Avis 8123 du CSS, qualité microbiologique de l'eau destinée à la préparation des biberons, 2005

2 Avis 8893 du CSS, prévision de certains critères (Ca, Mg, Se, chlorures et sulfates) pour l'évaluation des demandes d'autorisation à l'usage de l'allégation « convient pour la préparation de l'alimentation des nourrissons » dans l'étiquetage des eaux minérales naturelles et des eaux de source, 2015

3 L'eau du robinet peut contenir jusqu'à 1500mg/l de résidus secs, 200mg/l de sodium, 50mg/l de nitrates, 1,5mg/l de fluor, 270mg/l de calcium, etc.

Si toutefois, le milieu d'accueil installe un adoucisseur et souhaite donner de **l'eau du robinet comme eau de boisson**, elle sera réservée **aux enfants de plus de 12 mois**. Préalablement, **une analyse de l'eau** adoucie à la sortie du robinet sera effectuée : les teneurs en sodium ne devront pas excéder 200mg/l. Cette opération est à réitérer régulièrement.

D'autres types d'adoucisseurs existent : **l'adoucisseur par injection de CO₂** et **l'adoucisseur magnétique**.

Ces dispositifs, comme le reste des systèmes physiques, évitent l'incrustation du calcaire sur les installations sans aucune modification de la composition de l'eau, ni la nécessité de produits chimiques ou de sel. **L'eau froide adoucie pourra être bue par tous les enfants, dès de début de la diversification.**

i Les processus étant divers et variés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre installateur !



LES SYSTÈMES DE PURIFICATION D'EAU

En règle générale, l'eau qui arrive à nos robinets étant déjà extrêmement contrôlée, il n'y a pas de raison d'utiliser un système de purification.

Ces systèmes se placent près des éviers, permettant à une eau, dite purifiée, de sortir par le robinet ou par un autre robinet dédié à ce circuit d'eau.

Le mécanisme de purification est le plus souvent une préfiltration de l'eau avant son arrivée au robinet, par différentes membranes de porosités différentes, le tout activé par de l'électricité.

Pour permettre la filtration, l'eau arrive sous forte pression sur les filtres. Une partie en ressort purifiée et se dirige vers le robinet, une autre partie de l'eau (souvent en quantité non négligeable) est redirigée vers le siphon. Certains systèmes permettent la récupération de cette eau pour un autre usage que la consommation.

Ces systèmes sont assez coûteux à l'installation et demandent un entretien rigoureux.

LES FONTAINES À EAU



Il existe différents systèmes de fontaines à eau :

- Les fontaines raccordées au réseau de distribution d'eau.
- Les fontaines alimentées par un bidon d'eau/à réservoir.

Tout comme pour les filtres directement installés sur le robinet, ces systèmes peuvent vite devenir des **nids à bactéries** :

- **La stagnation de l'eau** : c'est l'une des principales causes de dégradation de la qualité de l'eau. L'eau stagnante peut être contaminée par des germes responsables d'intoxications alimentaires.
- **Le mauvais entretien des filtres** : si le changement ou le nettoyage est insuffisant, en particulier en cas d'eau stagnante, le filtre se charge de matière organique et il y a donc un risque de prolifération bactérienne.
- **La hausse de température** : une température située entre 10 et 60°C augmente le risque de multiplication des germes (conservation à température ambiante de la carafe, période estivale, mauvais stockage des bidons, chaleur).

LES CARAFES FILTRANTES

Ces filtres comportent, comme les systèmes de fontaines à eau, des risques microbiologiques (si mauvais entretien, turn-over des cartouches ne respectant pas les consignes du fabricant, eau stagnante) et chimiques (relargage de minéraux dans l'eau).

Pour toutes ces raisons, l'ONE déconseille l'usage de ces systèmes de filtration, en se ralliant à l'avis de l'ANSES^{4,5}.



⁴ L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

⁵ AVIS de l'Anses, relatif à l'Évaluation de l'innocuité et l'efficacité des carafes filtrantes.



Mon eau a un goût de chlore, que faire ?

De faibles quantités de chlore sont injectées dans l'eau (sans danger pour la santé). Cela permet d'éviter sa contamination par des virus ou bactéries pathogènes.

Si l'odeur de chlore vous dérange, placez une carafe d'eau au frigo 20 minutes avant de servir. Le chlore étant volatile, celui-ci disparaîtra rapidement.

DONNER ACCÈS À L'EAU

LES BESOINS EN EAU

Avant 1 an, 90% des besoins sont couverts via le lait et l'alimentation.

Durant la journée, n'hésitez pas à proposer de l'eau régulièrement (exemple : après la sieste, pendant les repas, entre les repas...). Il est normal qu'un enfant de moins de 3 ans boive de petites quantités d'eau. Pour rappel, les besoins en eau de boisson varient de 200 à 400ml/jour⁶.

EN PRATIQUE :

- L'eau du robinet sera prélevée selon les principes de précaution énoncés précédemment (contrôle des canalisations + « quelques règles d'utilisation »)
- La carafe d'eau (non filtrante) sera conservée au frigo, à 4°C maximum, pendant 24h.
- La carafe d'eau (non filtrante) sera nettoyée quotidiennement, à l'eau chaude et au savon.
- De l'eau sera proposée aux enfants au cours de la journée, y compris durant les repas.



Savez-vous que ?

Boire de l'eau pendant le repas ne coupe pas l'appétit de l'enfant. Cela peut, au contraire, faciliter la consommation d'aliments plus secs et permettre de boire suffisamment d'eau sur la journée.

DANS QUEL CONTENANT ?

L'eau sera proposée au verre/à la tasse/au gobelet. Si l'enfant refuse en début de diversification, vous pouvez la proposer à la cuillère.

Pour que les enfants profitent de tous les bienfaits de l'eau, pensez à privilégier les verres en verre et ce, dès le départ. Des verres de toutes tailles existent et permettent de s'adapter à l'âge de l'enfant. Un verre en verre est plus lourd, donc plus stable, ce qui permet à l'enfant de moins le renverser lorsqu'il est à table et de favoriser son acquisition de l'autonomie. Un système déjà adopté dans certains milieux d'accueil, sans constater de casse !



Flash Accueil N°31 : Du verre, de la faïence, de l'inox... en milieu d'accueil, c'est possible !

QUELQUES IDÉES DE PRÉSENTOIRS

L'idéal est de laisser à vue les verres (vides) des enfants, afin que les adultes et les enfants pensent plus régulièrement à boire de l'eau.



Un thermos de petite contenance (1,3 l) où les enfants peuvent venir se servir seuls, à l'aide de la pompe. Pensez à changer l'eau non consommée à la mi-journée et à bien nettoyer les différentes parties de celui-ci.



POUR CONCLURE...

Dans une optique de promotion de la santé des enfants en milieu d'accueil, le choix de l'eau n'est pas anodin. Il importe de respecter les recommandations afin de maintenir une qualité optimale.

Donner l'accès à l'eau est primordial : toutes les occasions sont bonnes pour donner de l'eau et ce, tout au long de la journée.

Cleo ROTUNNO (Pôle Diététique)
et la cellule Eco-conseil

⁶ Voir page 47 de la Brochure « *Chouette, on passe à table !* » ONE 2019 : Quantités recommandées par portion d'aliments et par enfant, en fonction de l'âge.



« L'AIR DE RIEN, CHANGEONS D'AIR ! » DE L'AIR NOUVEAU DANS LES LOCAUX !

Depuis plus de dix ans, l'ONE communique sur l'importance de la qualité de l'air intérieur. Dans ce cadre et afin de sensibiliser et informer sur les polluants intérieurs, la cellule Eco-Conseil a créé, en 2010, un outil concret à destination des milieux d'accueil : le coffret « *L'air de rien, changeons d'air !* »



L'une des thématiques abordées dans le coffret est celle du **renouvellement de l'air intérieur**. Celle-ci est une des recommandations promulguées dans toutes les sphères de la vie en ce temps de pandémie et ce, y compris dans le secteur de la petite enfance.

Puisque la COVID 19 se transmet par voie aérienne, les infectiologues recommandent l'aération des espaces intérieurs comme moyen pour limiter la propagation de ce virus.

LE RENOUELEMENT DE L'AIR A D'AUTRES BIENFAITS

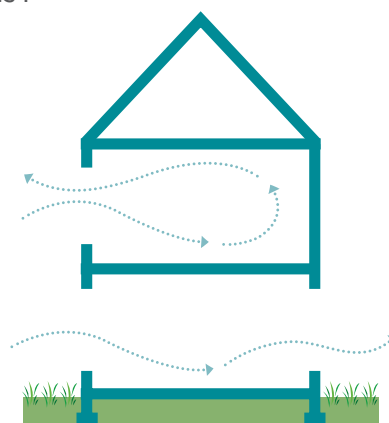
C'est un moyen simple pour améliorer la qualité de l'air intérieur et avoir un impact positif sur la santé et le confort des occupants en :

- renouvelant l'air en oxygène et en évacuant le CO₂ (rejeté lors de l'expiration) : un manque d'air frais peut entraîner des maux de tête, des sensations de fatigue, d'étouffement ou des nausées, des difficultés de concentration ;
- évacuant les mauvaises odeurs : les polluants olfactifs sont nombreux dans les structures collectives : sanitaires, cuisine, bricolage... Le confort est également altéré par les odeurs présentes dans les pièces insuffisamment ventilées ;
- évacuant la plupart des polluants intérieurs : excédent de vapeur d'eau, polluants chimiques, biologiques...

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Pour garantir un renouvellement de qualité, il faut appliquer trois actions :

- Amener de l'air frais dans les locaux ;
- Transférer l'air : l'air frais prend la place de l'air humide ou pollué présent à l'intérieur ;
- Évacuer l'air vicié.



Inspiré du dessin «La ventilation des logements» Région wallon, 1998.



L'aération

= l'action de renouveler des quantités relativement importantes d'air de manière non permanente, en ouvrant les portes et/ou les fenêtres.

= ouvrir largement les fenêtres ou/et les portes, afin de bien faire circuler l'air.

L'aération est la méthode la plus simple et la plus accessible pour renouveler l'air intérieur.



Savez-vous que ?

- ▶ Il est conseillé de renouveler l'air même en hiver et en cas de pluie car l'air intérieur contient généralement plus de polluants et plus de vapeur d'eau que l'air extérieur.
- ▶ Si l'occasion est donnée d'ouvrir vers l'extérieur, à 2 endroits opposés, le courant d'air ainsi créé permet de diminuer le temps d'aération. 1 à 3 minutes peuvent alors suffire pour renouveler l'air.
- ▶ Ouvrir une fenêtre en oscillo-battant est moins efficace. Elle devra rester plus longtemps ouverte pour obtenir un renouvellement optimal de l'air avec comme conséquence un risque de refroidissement des murs.



PENSONS À RENOUELER L'AIR AUSSI :

Avant et après les siestes dans les espaces de repos.



Pendant et après l'entretien des locaux.

Pendant et après des activités impliquant du matériel comme de la peinture, de la colle, des marqueurs.

La ventilation via des systèmes de ventilation mécanique (VMC)

La ventilation assure quant à elle un renouvellement d'air permanent et réglable. Plusieurs systèmes existent : la ventilation naturelle, la ventilation simple flux et la ventilation double flux.



- ▶ Prévoir l'entretien et la maintenance de la VMC avec une société spécialisée pour assurer son fonctionnement optimal et dont le coût doit être budgété.
- ▶ La présence d'une VMC n'exclut pas que les fenêtres puissent s'ouvrir.



Pourquoi et comment renouveler l'air intérieur d'un milieu d'accueil ? : Fiche du Coffret « L'air de rien, changeons d'air ! »



D'autres points de vigilance sont mis en avant dans la brochure « Une infrastructure au service du projet d'accueil » ONE 2018, page 18



ÇA AURAIT PU ÊTRE UNE BONNE IDÉE MAIS...

De manière générale, il n'existe aucun moyen d'assainir l'air d'une pièce en ajoutant un autre produit. Soit ce produit aura un effet masquant (désodorisant, huile essentielle) tout en ajoutant des molécules dans l'air ambiant, donc en le chargeant davantage. Soit il est supposé absorber les polluants, ce qui, à l'heure actuelle, n'a pas pu être démontré.

LES HUILES ESSENTIELLES

Elles sont un concentré naturel d'extraits végétaux. Cette concentration les rend puissantes et leur usage nécessite des précautions d'utilisation. Naturel ne veut pas dire sans danger. Les huiles essentielles, du fait de leurs principes actifs, sont considérées comme un traitement qui doit être prescrit par un médecin. De manière générale, leur usage est déconseillé chez les enfants de moins de 3 ans et les personnes ayant la peau sensible.

Pour ces raisons, **leur usage en diffusion est interdit en milieu d'accueil.**

LES SPRAYS ASSAINISSANT



Tout produit odorant que l'on pulvérise dans un espace intérieur (désodorisant, encens, spray assainissant) charge l'air en polluants. A ce jour, il n'y a pas de preuve que ce type de produit assainisse l'air. Il est d'ailleurs souvent recommandé sur la notice d'aérer après utilisation !

De plus, de tels sprays peuvent avoir des effets irritants pour les voies respiratoires et des effets nocifs sur la santé à long terme. Il sera toujours plus intéressant, dans une optique environnementale et de santé, de renouveler l'air plutôt que d'utiliser un produit supposé assainissant. Et ce, qu'il soit fabriqué à base de composés chimiques ou d'huiles essentielles.

C'est pourquoi les désodorisants et sprays assainissant ne sont pas autorisés en milieu d'accueil.

LES PLANTES DÉPOLLUANTES

Elles ont été mises en avant à la suite d'expériences en laboratoire visant à maîtriser la qualité de l'air à l'intérieur des engins spatiaux. Lors de ces expériences, dans des conditions très précises et très contrôlées, certaines plantes ont montré des propriétés d'absorption de certains polluants. Elles ont par la suite été introduites dans le commerce comme plantes dépolluantes mais des recherches complémentaires ont démontré que dans des conditions réelles, telles que celles d'un milieu d'accueil, ces plantes n'absorbent qu'une quantité infinitésimale de polluants. Cette absorption se fait d'ailleurs majoritairement par les racines et le terreau. Ces plantes n'ont donc pas de réel effet de dépollution de l'espace intérieur. Pour un minimum d'effet en condition réelle, il faudrait disposer au moins d'une plante par mètre carré !





LES PEINTURES DÉPOLLUANTES

Apparues sur le marché il y a quelques années, elles promettent d'absorber certains polluants de l'air intérieur (COV¹, formaldéhyde...) et ainsi, de purifier celui-ci. Certaines fonctionnent par photocatalyse et nécessitent donc d'être en permanence exposées à la lumière du jour ; d'autres contiennent des nanoparticules²... Ces peintures ont fait l'objet de tests en laboratoire. Comme pour les plantes, leur fonctionnement perd de l'efficacité en conditions réelles. En plus de cet effet dépolluant non avéré scientifiquement, leur mécanisme peut entraîner la formation de substances potentiellement nocives pour la santé.

Une autre question est la durabilité. Combien de temps un tel revêtement pourrait-il être efficace ? Que se passe-t-il lors du vieillissement ou de l'abrasion de la surface ?

Il reste plus simple de se tourner vers une peinture naturelle ou peu émissive en COV.

LES VENTILATEURS PURIFICATEURS

Le principe de ces appareils est d'aspirer l'air intérieur, de le « purifier » via différents filtres mécaniques (pour les particules, pour les odeurs) associés à des dispositifs traitant les composés organiques volatils, le formaldéhyde... selon des technologies qui relèvent du secret professionnel. Les polluants physiques sont captés sur les filtres qui sont à changer régulièrement. Les polluants chimiques sont décomposés en d'autres molécules qui sont rejetées dans la pièce.

En 2017, l'Anses³, a remis un avis sur ce type d'appareil. Il en ressort les conclusions suivantes :

- l'efficacité n'est pas démontrée en conditions réelles,
- l'innocuité non plus. Certains dispositifs pourraient émettre des nanoparticules dans l'air de la pièce,
- l'utilisation de certains de ces dispositifs d'épuration peut entraîner une dégradation de la qualité de l'air intérieur suite à une dégradation incomplète de polluants conduisant à la formation de composés potentiellement plus nocifs que les composés faisant l'objet d'un traitement.

L'usage de ces appareils ne devrait donc être envisagé qu'avec parcimonie, ponctuellement et lorsque la limitation des émissions à la source et l'aération/ventilation n'est pas du tout possible.

TROIS PARAMÈTRES ESSENTIELS À UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

La **température ambiante**, le **taux d'humidité** et **taux de dioxyde de carbone (CO₂)** constituent trois paramètres essentiels de la qualité de l'air intérieur.

Un **thermo-hygromètre mécanique** ou **électronique** peut mesurer les 2 premiers. Il est généralement conseillé de maintenir une température **entre 18°C et 22°C**⁴ et un taux d'humidité **entre 40 et 60%**.



Le taux de concentration de CO₂ est également une valeur intéressante à connaître parce qu'il est un bon indicateur général de la qualité de l'air intérieur. De plus, une présence trop importante de CO₂ peut provoquer des maux de tête, des nausées, des sensations de fatigue...

Selon les normes généralement admises :

- **En dessous de 800 PPM, l'air intérieur est de bonne qualité. Sa concentration en CO₂ est OK.**
- **Au-dessus de 1200 PPM, l'air est de mauvaise qualité : il faut le renouveler.**

Il existe des **détecteurs de CO₂ électroniques** qui permettent d'objectiver cette concentration. Des appareils mesurant les 3 paramètres en même temps se trouvent également dans le commerce.

QUE FAIRE ALORS ?

De manière générale, le renouvellement de l'air permet de rééquilibrer les trois paramètres.

1 Composé organique volatil

2 Particules ultrafines

3 Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail française

4 Se référer à l'article 27 de l'annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime d'autorisation et de subventionnement des crèches, des services d'accueil d'enfants et de (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s – 02/05/2019

**À RETENIR :**

Le seul moyen d'améliorer significativement la qualité de l'air intérieur est d'amener un air neuf et de faire sortir l'air pollué. Soit par aération manuelle, soit par un système de ventilation mécanique, soit en combinant les 2.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Flash Accueil N°39 :
Canicule : mettre en place un accueil propice au bien-être des enfants
- Flash Accueil N°41 :
Les questions environnementales au service de la qualité de l'accueil
- Coffret « *L'air de rien, changeons d'air !* » 0-3 ans

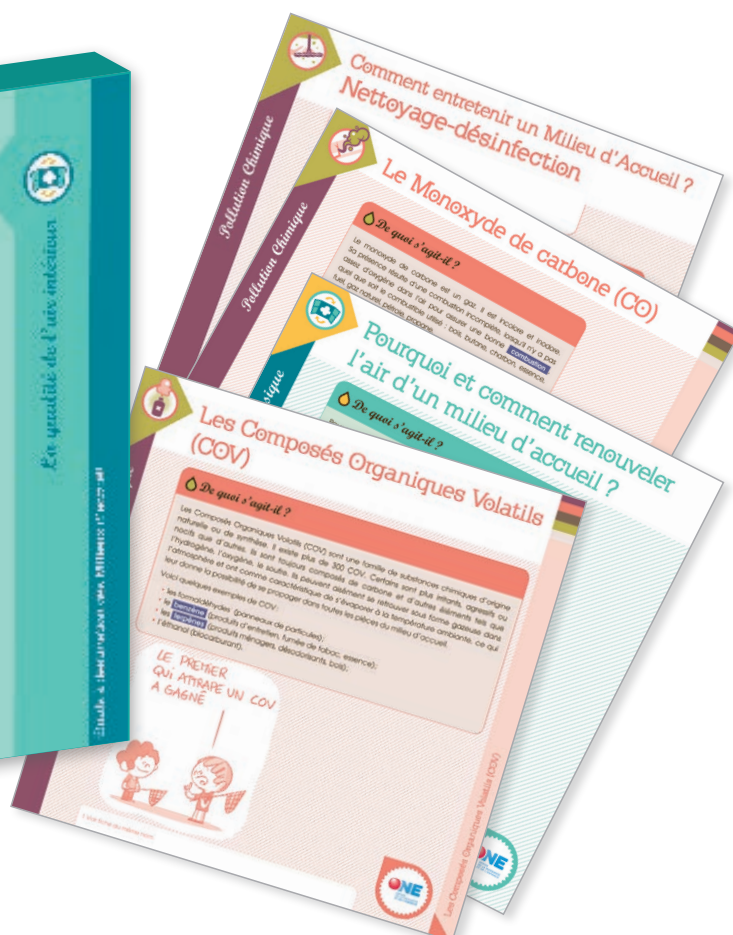
COMMENT L'OBTENIR ?

Un coffret « *L'air de rien, Changeons d'air !* » est disponible pour chaque milieu d'accueil.

Vous ne disposez pas encore du vôtre ? Faites-en la demande auprès de votre Coordinateur(trice) Accueil ou de votre Agent Conseil.

Les fiches du coffret sont également consultables et téléchargeables en version électronique sur le site de l'ONE dans la section [Professionnel/Brochures/Environnement](#).

La cellule Eco-Conseil de l'ONE





PISCINE, BASSIN... AVEC PRÉCAUTIONS EN MILIEU D'ACCUEIL !

Explorer librement les espaces extérieurs en milieu d'accueil participe au développement des enfants. Cependant, la présence d'une pièce d'eau demande impérativement des mesures de sécurité permettant le contrôle de son accès.

La qualité de l'aménagement des espaces extérieurs doit être réfléchi pour inviter les enfants à investir librement ces différentes zones d'exploration, seuls ou en petits groupes. Les professionnels de l'enfance soutiennent l'activité de chacun des enfants par leur présence bienveillante. Cependant, **une surveillance accrue est requise si ces espaces disposent de plusieurs zones non accessibles, en raison de certains obstacles ou de zones de danger délimitées.**

En référence à l'**article 14 de l'Annexe 1**¹ de l'arrêté autorisation et subvention du 02/05/2019, la sécurisation des espaces extérieurs par un système de clôture doit pouvoir être vérifiée régulièrement de manière à s'assurer qu'aucune défectuosité n'existe et ne permette un accès vers l'extérieur du milieu d'accueil (route contiguë, voisinage, exploitation fermière...).

De même, en référence à l'**article 16 de l'Annexe 1 précitée**, si une **pièce d'eau, piscine ou pataugeoire** fait partie de ces espaces extérieurs, propre au milieu d'accueil, celle-ci doit être **protégée de manière adéquate la rendant inaccessible aux enfants**. Il importe d'analyser les mesures de protection adaptées à mettre en œuvre. Plusieurs systèmes de sécurisation existent sur le marché. Parmi ceux-ci, l'ONE recommande une clôture spécifique munie d'une barrière avec un verrouillage à double action simultanée empêchant l'accès à la zone d'eau.

Toutefois, des activités utilisant ces espaces d'eau pourront y être organisées dans le respect strict des normes de sécurité, d'utilisation, d'hygiène et d'entretien de ces équipements, ainsi qu'en veillant à la présence constante et en nombre suffisant de professionnels à leurs abords².



Enfin, rappelons que l'utilisation des piscines et pataugeoires en milieu d'accueil exige le respect d'autres normes de sécurité régies par des réglementations régionales qu'il y a lieu d'appliquer.

¹ Annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02/05/2019 fixant le régime d'autorisation et de subventionnement des crèches, des services d'accueil d'enfants et de (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.

² En référence à l'alinéa 2 de l'article 16 de cette même Annexe 1.

Ces textes légaux doivent être lus dans le détail, non seulement pour être en conformité avec la loi mais également pour la sécurité, le bien-être et la santé des usagers. Il convient dès lors d'être attentifs à plusieurs éléments dont les plus importants sont :


- la **qualité de l'eau d'alimentation** du bassin : idéalement, l'installation est alimentée à partir du réseau de distribution d'eau potable. Si ce n'est pas le cas, l'eau doit présenter des qualités équivalentes à celles imposées pour l'eau potable ;
- la **température maximale** recommandée de l'eau : 30 °C ;
- les **paramètres chimiques** : les normes sont fixées dans les textes³. Tout usage de produits chimiques dans l'eau, autres que ceux nécessaires à la désinfection de l'eau ou à la correction du pH est interdit. Il est donc recommandé de faire attention au type de produit, ainsi que la quantité utilisée ;
- la régularité du **recyclage de l'eau** du bassin ;
- la **capacité d'accueil** du bassin ;
- la **sécurité** des installations (respect des recommandations en matière d'accès : barrières – bêche...);
- l'**hygiène**...




POUR EN SAVOIR PLUS :


- Brochure « *Une infrastructure au service du projet d'accueil* » ONE 2018
- Brochure « *Des équipements au service du projet d'accueil* » ONE 2019
- Brochure « *Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil – spécial Accueillent(e)s d'enfants* » ONE 2020
- Flash Accueil N°20 : *Piscine, bassin, pataugeoire...ce que dit la loi*
- *L'arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs.*

Les normes belges à respecter pour les petits bassins et pataugeoires⁴ sont régionales. En Wallonie, les textes de références sont les suivants :

 **13 JUIN 2013 – Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre du cercle familial lorsque la surface est inférieure ou égale à 100 m² ou la profondeur inférieure ou égale à 40 cm, utilisant exclusivement le chlore comme procédé de désinfection de l'eau.**

Et

 **13 JUIN 2013 – Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre du cercle familial, lorsque la surface est inférieure ou égale à 100 m² ou la profondeur inférieure ou égale à 40 cm utilisant un procédé de désinfection autre que le chlore ou en combinaison avec le chlore.**

 **Pour Bruxelles, il faut se baser sur l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 octobre 2002 fixant des conditions d'exploitation pour les bassins de natation.**

Pour la sécurité des enfants et une organisation optimale lors d'une éventuelle activité de saison, mieux vaut prendre toutes les précautions nécessaires !



Anne BOCKSTAEL et Brigitte MARCHAND,
Direction de la Coordination Accueil

³ Par exemple, pour l'usage d'ozone ou de chlore, comme désinfectant

⁴ Bassin d'une profondeur inférieure ou égale à 0,4 m



VERS UNE MEILLEURE APPROCHE DES PROFILS DE FONCTION AU SEIN DES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE...

Dans le cadre de la Réforme de l'Accueil de la Petite Enfance, un groupe de travail, intitulé « Évolution des fonctions », a été mandaté au sein de l'ONE pour décrire les profils de fonction identifiés dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mai 2019¹.

Pour décliner les fonctions présentes au sein d'un milieu d'accueil, le groupe de travail pluridisciplinaire s'est appuyé sur différents référentiels en lien avec l'accueil des enfants (santé, soutien à la parentalité, psychopédagogique), les recherches financées par l'ONE et ses partenaires à propos des formations initiales préparant aux métiers de l'accueil, des définitions de fonction fournies par plusieurs types de milieux d'accueil, ainsi que sur la littérature abordant le sujet. Dans le décours du processus de réflexion, une lecture commentée des travaux a été proposée au personnel assurant ces fonctions, ainsi qu'au Conseil d'avis de l'ONE. En date du 23 septembre 2020, le Conseil d'Administration de l'ONE a validé ces différents profils de fonction.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet outil est destiné aux Pouvoirs Organisateurs (PO). Il présente un descriptif des profils, sans en prétendre l'exhaustivité, pour les fonctions de :

- Directeur d'une crèche ou d'un service d'accueil d'enfants
- Personnel d'encadrement psycho-médicosocial d'une crèche ou d'un service d'accueil d'enfants (SAE)
- Personnel d'accueil des enfants des crèches
- Personnel d'accueil des enfants des SAE
- (Co) Accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.

Selon plusieurs axes, des activités régulières, voire quotidiennes, sont proposées, ainsi que des activités ponctuelles, voire occasionnelles.

Elles seront à développer par chaque PO pour le ou les milieux d'accueil dont il a la responsabilité.

Ces profils peuvent être le point de départ d'une réflexion pour construire l'organigramme du ou des milieux d'accueil du PO, pour déterminer les exigences de recrutement, ainsi que les outils qui servent aux entretiens de fonctionnement. Quelle que soit la répartition des missions, le PO reste le responsable de la bonne exécution de celles-ci. La direction, avec l'aval de son PO, peut en déléguer certaines au personnel d'encadrement, d'accueil ou à tout autre membre du milieu d'accueil.

Ces documents peuvent également servir d'outils d'accompagnement auprès des PO, des directions, pour les agents de l'ONE, être une source d'information pour des stagiaires et de nouveaux collaborateurs. Ils constituent des outils de travail utiles aux promoteurs qui souhaitent ouvrir un milieu d'accueil, aux écoles qui forment le personnel d'accueil.

Des moments d'évaluation sont prévus en vue d'un éventuel ajustement de ces profils de fonction.

Pour le groupe de travail « Évolution des fonctions »
Katrien MICHEL-GOFFAUX,
Cheffe de projet/Coordinatrice accueil ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Pour en savoir plus : découvrez les profils de fonctions sur le site Internet de l'ONE : <https://www.one.be/professionnel/milieux-daccueil/accueil-en-transition/profils-de-fonction/>

¹ Articles 21, 22 et 24 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.



PETITES SAUCES SAINES POUR LES REPAS DES ENFANTS DE PLUS DE 18 MOIS

Une viande moins tendre, du poisson plus sec, un peu de couleur dans l'assiette...qui n'a pas été tenté d'ajouter une petite sauce pour améliorer l'appréciation du repas par les enfants en milieu d'accueil ?

Les sauces classiques de type béchamel, sauce Mornay et autres sauces blanches présentent l'inconvénient de contenir des graisses cuites. D'autres recettes de sauces conviennent davantage à conditions de respecter les règles suivantes :

- être proposées maximum une fois par semaine,
- ne pas masquer le goût des légumes,
- réalisées « maison » et composées uniquement d'ingrédients à base de légumes, d'herbes aromatiques... et/ou de produits laitiers,
- ne pas ajouter de sel, ni de bouillon cube.



Sauce froide à l'aneth (accompagnement du poisson)

Ingrédients pour 10 enfants
(+/- 30 g par enfant)

- 300 g de yaourt nature entier
- 1 g d'aneth (surgelé)
- 3 ml d'huile olive
- 1 cuillère à café d'ail (surgelé) ou ½ si ail frais pressé
- 1ml de jus de citron

Variantes : 2,5 g de ciboulette/persil

Préparation

- Verser le yaourt dans un récipient
- Bien fouetter jusqu'à obtention d'une texture lisse
- Ajouter et mélanger tous les ingrédients ensemble
- Goûter et rectifier l'assaisonnement, si nécessaire
- Réserver au frais

ALLERGÈNES : LAIT



Sauce curry doux (accompagnement de poulet, poisson)

Ingrédients pour 1 litre
(+/- 10 g par enfant)

- 30 g d'échalotes (surgelées)
- 1 filet d'huile d'olive
- ½ pomme
- ½ banane
- 700 ml de bouillon de légumes « maison »¹ ou eau
- 200 ml de crème
- 1 cuillère à soupe de curry doux
- ½ cuillère à soupe de curcuma
- Maïzena

Préparation

- Faire sauter les échalotes dans l'huile avec la pomme et la banane coupées en morceaux
- Ajouter le curry doux et curcuma et mélanger
- Mouiller avec le bouillon de légumes ou de l'eau et mixer
- Laisser cuire pendant 20 minutes
- Vérifier la cuisson et mixer
- Ajouter la crème et mélanger
- Lier avec la Maïzena, si nécessaire
- Rectifier l'assaisonnement
- Réserver au chaud

ALLERGÈNES :
LAIT + SELON L'ÉTIQUETAGE



Coulis de légumes

Ingrédients pour 1 litre
(+/- 50 g par enfant)

Légumes : ce coulis peut être réalisé avec de nombreux légumes (1 légume au choix)

- 250 g d'artichaut (surgelé) ou de carottes (surgelées)
- 500 g de brocoli (surgelé) ou de courgettes, de potiron, de poivrons...
- 50 g d'oignons
- 10 g d'ail
- 40 ml d'huile d'olive
- 700 ml de bouillon de légumes « maison » ou d'eau
- Oignons (surgelés)

Préparation

- Faire suer les oignons et l'ail dans l'huile
- Ajouter le légume
- Mouiller avec le bouillon de légumes ou de l'eau, à hauteur du légume
- Laisser cuire 20 à 30 minutes
- Vérifier la cuisson avant de mixer
- Ajouter de l'eau (infusion de légumes) si nécessaire, jusqu'à obtention d'une texture fluide
- Goûter et rectifier l'assaisonnement
- Réserver au chaud

ALLERGÈNES :
VÉRIFIER SELON L'ÉTIQUETAGE

Recettes proposées par les diététiciennes des crèches de la Commission européenne



Savez-vous que ?

Le curry étant un mélange d'épices, il vous est conseillé de vérifier lors de l'achat qu'il ne contient pas de sel et ne soit pas piquant.



¹ Voir Recettes du Flash Accueil N°29 – [Recette de bouillon de légumes « maison » sans sel.](#)



Témoignage de la Crèche des Bobelinous à Spa.

Dans la cuisine didactique de la crèche, une trentaine de repas sont préparés au quotidien pour les enfants de plus de 18 mois.

Les légumes, viande et féculents sont très souvent présentés séparément en petits morceaux. Une cuillère à soupe d'huile de colza est ajoutée dans chaque assiette « à froid ». Une fois par semaine, une sauce crème est proposée. La saveur de cette sauce varie selon les aromates et/ou épices douces qui la composent (estragon, basilic, curry doux...).

L'onctuosité du repas, lorsqu'il n'y a pas de sauce, est rectifiée uniquement grâce au jus de cuisson du légume qui l'accompagne afin de faciliter le maniement de la cuillère (évolution de l'apprentissage de la psychomotricité fine).

Nous restons volontairement dans des saveurs simples afin que l'enfant puisse facilement identifier ce qui compose son assiette. C'est un élément important de l'éducation à la santé mise en avant chez les plus grands.

Sophie, une de nos puéricultrices, pense que les enfants ont certainement des plats en sauce à la maison lorsqu'ils mangent en famille. Il vaut mieux donc, selon elle, qu'à la crèche, il y en ait moins pour découvrir, petit à petit, le goût des aliments.

À ÉPINGLER

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR L'INVESTISSEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Suite à une recherche portant sur la perception de l'investissement des espaces extérieurs par les enfants et sur l'analyse des représentations des parents et des professionnels de l'accueil, des capsules vidéos ont été produites en collaboration avec les chercheurs afin de diffuser les principaux résultats.

Vous pouvez dès à présent consulter ces supports sur la page «RECHERCHES» du site Internet de l'ONE.

Cette thématique sera par ailleurs l'objet d'une prochaine campagne d'information à l'intention des professionnels et du grand public ! A suivre...

Pour le Comité de pilotage de la recherche, Direction Recherches et Développement ONE





RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Qui a peur... d'une araignée ?

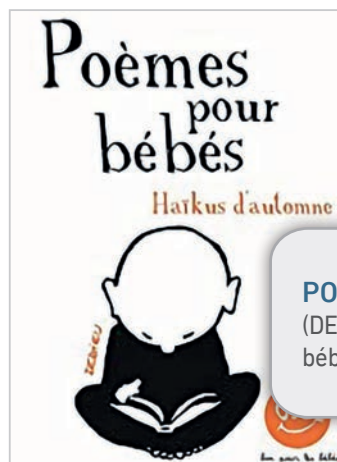


AU SECOURS, PAPA !
(Jean LEROY
et Ella CHARBON,
Loulou & Cie, 2020)

Quand une araignée évolue dans le salon, elle déclenche bien souvent des hurlements ou des réactions d'effroi. En ce début d'après-midi, papa est fort occupé, il se charge de la vaisselle. Soudain, au détour du salon, les enfants aperçoivent une araignée en promenade. L'effet est immédiat : « *Papa, on a vu une araignée. Ecrase-la* ». Papa n'est pas d'accord. Il se charge d'expliquer à ses deux bambins tous les bénéfices et mérites de ce petit animal à huit pattes. Et comment la mettre dehors en toutes précautions. Et c'est là que survient une souris... Cette fois c'est papa qui hurle...

Un livre cartonné où le lecteur est complice des angoisses de chacun des personnages, à recommander pour ouvrir les esprits et calmer les angoisses qui sommeillent en chaque enfant et même en chaque parent ...

Et pour aller encore plus loin dans le plaisir partagé :



POÈMES POUR BÉBÉS
(DEDIEU, coll. bon pour les
bébés, seuil jeunesse)

Il n'est jamais trop tôt pour lire de joyeux poèmes au tout-petit. Entrez sans crainte dans ce livre, on y croise avec curiosité la musique des mots et de grandes illustrations noires sur fond blanc. La hauteur des pages permet de faire de cet album, un merveilleux moment de partage entre adultes et enfants.

Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

Désormais, un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouvera dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre. Vous pourrez l'y emprunter dans la mesure de sa disponibilité.

UN NOUVEAU SITE : PARENTALITÉ.BE¹ !

Aujourd'hui, de plus en plus de professionnels de l'enfance se questionnent sur la manière d'accompagner les familles.

Que ce soit dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons ou au regard des diverses formes de pratiques parentales, de vécus et de conditions d'exercice de la parentalité, vous vous demandez peut-être comment mettre des mots et comment accompagner au mieux les familles dans les situations qu'elles peuvent vivre ?

Par des thématiques, des ressources, des interviews de professionnels et d'autres informations, le nouveau site <https://parentalite.be/> propose de répondre à vos questionnements.

Ce site a pour finalité de vous aider à trouver toutes les informations en matière de soutien à la parentalité, de faciliter les échanges entre professionnels et d'alimenter la réflexion commune autour du soutien à la parentalité.

POUR QUI ?

Ce site s'adresse aux (futurs) professionnels en contact (in)direct avec les familles, en ce compris les professionnel(le)s des milieux d'accueil.

PLUS D'INFOS ?

Toutes les infos sur <https://parentalite.be/>
N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter « Parentalite.be » qui vous tiendra informé de toutes les nouveautés parues sur le site.

Eleonora BIANCHI et Aurélie DUPONT
Cellule Soutien à la parentalité
Direction Recherches et Développement ONE



¹ « Parentalite.be » est coordonné par l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en partenariat avec le DGDE (Délégué Général aux Droits de l'Enfant), l'AGAJ (Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse), le Fonds Houtman, l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse), la Fédération Wallonie-Bruxelles, la CoCoF (Commission Communautaire Française), l'Enseignement, l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité) et le service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherché).

ÉDUCATION À LA SANTÉ

NOUVEAUTÉ : « PETIT FRÈRE, PETITE SŒUR »

Une nouvelle brochure réalisée par le Service Éducation à la Santé.

Le support aborde la préparation de l'aîné à l'arrivée d'un nouveau bébé dans la famille.

Quand et comment lui annoncer, que mettre en place pour le préparer... ?

Partant des questions les plus fréquentes que se posent les (futurs) parents, la brochure propose des idées pratiques pour les aider à accompagner au mieux leur(s) aîné(s).

Que ce soit pendant la grossesse ou après la naissance, elle met l'accent sur l'importance d'être attentif aux émotions et aux comportements que l'enfant manifeste, surtout s'ils sont inhabituels. Instaurer le dialogue avec lui est essentiel : pour lui expliquer les changements qui vont survenir dans la famille et pour l'aider à exprimer ce qu'il ressent face à cette nouvelle situation.

La brochure invite aussi les parents à clarifier leurs émotions. Comprendre leurs propres sentiments les aidera à trouver la façon de faire qui leur convient le mieux pour soutenir leur(s) aîné(s) dans cette étape de vie.

De nombreux autres outils destinés aux familles sont régulièrement mis à jour par le Service Éducation à la Santé de l'ONE. Rendez-vous sur la page Parents du site *Internet de l'ONE* pour en savoir plus !

VOUS SOUHAITEZ COMMANDER LA BROCHURE ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Commandez-la directement en ligne depuis la page Parents du site one.be : <https://www.one.be/public/brochures/nosbrochures/>
- Utilisez votre Bon de commande annexé dans l'envoi du Flash Accueil 41
- Envoyez votre demande par mail à edus@one.be

Service Éducation à la Santé ONE





L'ENTRETIEN D'ÉVOLUTION : UNE DÉMARCHE QUI VOUS AIDE À PROGRESSER AVEC L'APPUI DU CARNET DE BORD PROFESSIONNEL

Un temps d'échange bienveillant pour mieux évoluer

Une fois par an, il est utile de faire le point avec son ou sa responsable via un **entretien d'évolution**. *De quoi s'agit-il exactement ? En quoi se distingue-t-il d'un entretien d'évaluation ? En quoi peut-il vous aider dans le pilotage de votre parcours professionnel ?*

UN ENTRETIEN D'ÉVOLUTION CONSISTE À ÉCHANGER SUR :

- ce qui a bien fonctionné sur l'année écoulée : vos réussites, vos accomplissements...
- ce qui a représenté un frein ou une difficulté pour vous.
- les pistes d'actions et de développement pour améliorer vos pratiques et vous aider à encore mieux réaliser vos missions au quotidien.

L'ENTRETIEN D'ÉVOLUTION EST UNE OPPORTUNITÉ POUR VOUS DE :

- recevoir un retour concret et bienveillant sur vos pratiques.
- communiquer de manière constructive sur vos besoins, envies, difficultés...
- co-construire avec votre responsable votre **plan d'évolution professionnelle**.

COMMENT S'Y PRÉPARER ?

Le carnet de bord professionnel vous soutient dans cette démarche :

- Via **ses fiches pratiques**
- Via un **canevas de questions** qu'il peut être bon de se poser avant l'entretien

VOUS ÊTES VOTRE PROPRE RESPONSABLE ?

Vous travaillez seul(e) en tant qu'accueillant(e) d'enfants indépendant(e) ? Pourquoi ne pas vous « entretenir avec vous-même », à savoir prendre un moment de recul sur vos pratiques pour faire un bilan (de votre année, votre mois, votre semaine...) ?

Le **canevas de questions** proposé peut être repris comme cadre de réflexion pour vous permettre de pointer le positif, les acquis, les obstacles, les pistes d'amélioration...

Avec l'appui du carnet de bord professionnel

Par Audrey VANDERBRUGGEN, chargée de projets,
APEF asbl

SERVICE CONSEIL CARNET DE BORD :



carnetdebord@apefasbl.org



02 229 20 19



www.facebook.com/Moncarnetdebord.be



www.moncarnetdebord.be

> Se créer un compte en ligne



IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
ANTOINE Aurélien
BIANCHI Eleonora
BOCKSTAEL Anne
BOURGUIGNON Luc
BUFFET Bénédicte
BUISSERET Gaëlle
CLAES Nathalie
COUTEAU Diane Sophie
DA MOTA Carla
DUBOIS Emmanuelle
DUPONT Aurélie
EL MINOUNI Chafia
FORTEMPS Anne
GEERTS Bernard
GILSON Eddy

GOFFIN Guillaume
GOOSSENS Xavier
HOSPEL Virginie
KAIN Florine
LION Leslie
MARCHAL Laurence
MARCHAND Brigitte
MICHEL-GOFFAUX Katrien
PAPILLON Héloïse
PERRIGUEUR Isabelle
PIRON Béatrice
ROTUNNO Cleo
SNACKERS Hugo
SONCK Thérèse
UMUTONI Liliane
VANDERHEYDEN Nadine
VAN RAEMDONCK Nathalie

APEF asbl

Remerciements à

La crèche « Atis et Watis », Evere
La crèche des Bobelinous, Spa

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
VINCENT Dominique

EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 4600 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2021/74.80/58
MAFACT DOCBR0042